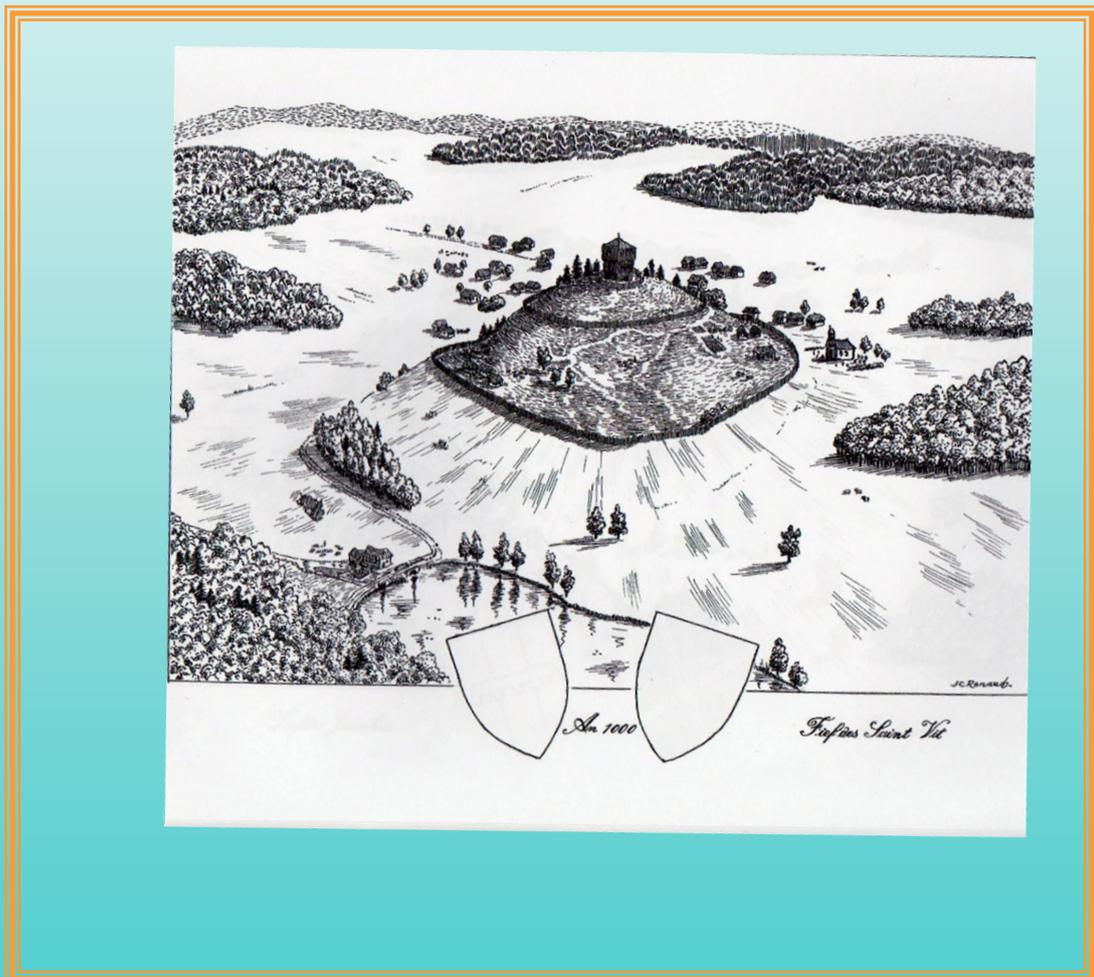




La gazette de Saint-Vitte



Évocation de St-Vitte-sur-Briance sur une idée de Jean-Paul Dasse, descendant des Saint-Vit, Jaunhac, Maulmont, Barbe et Génébrias. (Histoire et patrimoine)

Gazette Numéro 5
Parution Janvier 2025

Mairie de Saint-Vitte-sur-Briance
7 rue du Mont Gargan
05 55 71 70 28
<https://mairiesaintvittesurbriance.fr/>



Sommaire

Le mot du maire	Page 4 -5
Les commissions municipales	Page 6
Les commissions intercommu nales / permanences mairie	Page 7
Les travaux en 2024	Pages 8 – 9
Les nouveautés numériques	Pages 10 – 11
Le site internet de la commune de St Vitte sur Briance	Page 12
Les actions culturelles menées par la commune	Page 13
- Les journées européennes du patrimoine	Pages 13 – 14
- La bibliothèque	Page 15
- Illuminations du bourg	Page 16
Projet collectif à Oziers	Pages 17 – 18
La vie associative	page 19
- Le Club des Anciens de la Briance	Page 19
- Cous'y Vitte	Page 20
- Les Archers du Martoulet	Page 21 – 22
- Le collectif Rhizome	Page 23
- ACCA St Vitte	Page 24
- La compagnie « la voix dans ma tête »	Page 25 à 27
- Association « Equi-Briance Oxygène »	Page 28
- L'amicale des donateurs bénévoles « Belle Briance »	Page 29 – 30
A.L.S.H Atelier des quatre saisons	Pages 31 – 32
Les cérémonies	Pages 33 – 34
Le fleurissement des maisons / colis des aînés	Page 35
SICTOM & SYDED	Pages 36 à 40
- Calendrier du ramassage des poubelles	Page 41
Syndicat des eaux VBG	Page 42 à 45
S.A.B.V	Page 46
Du coté des pompiers	Page 47
Office du tourisme sud Haute Vienne	Pages 48 à 50
SIPRAD	Page 51
Les travaux prévus pour 2025	Pages 52 – 53
FREDON	Page 54
Le recensement	Pages 55 – 56
Quelques petits rappels	Pages 57 – 58
Les joies et les peines de cette année	Page 59
Poème d'un ami de St Vitte	Page 60
St Vitte sur Briance « Culture et histoire »	Pages 61 à 68



Le mot du Maire

Saint-vittoises, Saint-vittois,

2024 a eu son lot d'évènements préoccupants voire inquiétants tant au niveau national que mondial. Les accidents climatiques sont de plus en plus fréquents. Le dernier en date a littéralement détruit l'archipel de Mayotte avec des pertes humaines difficiles à estimer et des dégâts matériels colossaux. Les guerres aux portes de l'Europe entre l'Ukraine et la Russie, ou au Moyen-Orient (le conflit israélo-palestinien), perdurent, toujours plus coûteuses en vies humaines.

Au niveau national, nous avons connu une année politique mouvementée. En effet, nous nous sommes rendus aux urnes trois fois : la première étant prévue (élections européennes), les deux autres un peu moins, suite à la décision présidentielle de dissoudre l'Assemblée Nationale. Aucun bloc politique n'a obtenu la majorité absolue, d'où une instabilité gouvernementale récurrente. En moins d'un an, quatre premiers ministres se sont succédés, situation inédite ou presque. Vous allez me dire : quelles sont les conséquences pour des petites communes comme les nôtres ? Jusqu'à maintenant, franchement, peu d'incidence. Nous avons continué à gérer les affaires courantes. Par contre, pour développer nos communes, notre territoire, nous avons besoin de pouvoir investir et c'est à ce niveau que l'État, des collectivités telles que le conseil départemental, nous sont absolument indispensables par l'apport de leurs dotations et subventions (DETR, fonds vert, CTD).

La réalisation de nos nombreux projets est tributaire de l'octroi ou non de ces aides. Or, à ce jour, nous n'avons aucune visibilité. En effet, le budget 2025 n'étant toujours pas voté, quand le sera-t-il ? Quel sera le montant des dotations de l'État pour préparer nos budgets ? Est-ce que nous aurons des subventions, et à quelle hauteur ? A ce jour, aucune réponse à toutes ces questions. Il nous faudra donc nous adapter dans la mesure du possible.

Mais cette année a été également marquée par des moments plus festifs, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques, chez nous, en France. Les exploits de nos champions français et étrangers nous ont redonné, le temps de quelques jours, le moral. Les épreuves se sont déroulées sur des sites magnifiques avec des supporters au rendez-vous en nombre pour encourager leurs champions. La preuve que nous sommes capables de nous rassembler, de nous soutenir, d'être heureux tout simplement. C'est cet esprit de convivialité qui anime notre équipe municipale. Son seul objectif est de vous servir du mieux qu'elle peut.

De par la lecture attentive de notre gazette, vous allez prendre connaissance de nos réalisations et de nos projets à venir.

Je souhaiterais également féliciter le dynamisme de notre tissu associatif. J'en veux pour preuve les manifestations majeures qui ont animé notre village cette année ; la fête de la musique le 22 juin, les journées du patrimoine le 22 septembre et la fête du livre le 13 octobre : de vraies belles réussites.

Avant de terminer mes propos, je souhaiterais adresser un certain nombre de remerciements :

- à la Gendarmerie, pour la relation de confiance qui est la nôtre,
 - à nos pompiers volontaires qui multiplient les sorties au service de chacun d'entre nous.
 - à nos présidents d'associations et leurs membres, qui, par leurs actions, contribuent à dynamiser notre commune.
 - à l'équipe de rédaction de notre gazette. Bruno, Éric, Claire, Yvette et Jackie. Merci à eux pour les travaux de réactualisation de notre site internet.
 - remerciements à Elisabeth DROUARD pour son assiduité à tenir notre bibliothèque municipale, antenne de la Médiathèque Intercommunale du Père Castor. Notre bibliothèque est ouverte le mercredi de 15 à 17 heures. C'est également à Elisabeth que nous devons notre Fête du Livre.
 - je tiens également à remercier très sincèrement nos 3 employés communaux, les 2 Carole et Fred. Je veux vous féliciter pour votre professionnalisme et l'engagement qui est le vôtre pour servir au mieux nos administrés. J'apprécie vraiment les relations humaines que nous entretenons.
 - je remercie mon équipe municipale avec laquelle j'ai plaisir à travailler.
- un grand merci à nos boulangers, Dédé, Jean-Louis et Régis, qui nous confectionnent du pain régulièrement.

D'autre part, à l'initiative d'Eric WAGNER, notre conseiller municipal mais aussi, directeur du Centre de Loisirs de St-Germain, nos boulangers sont également devenus des formateurs pour de jeunes boulangers en herbe. En effet, cette année, 2 groupes du Centre de Loisirs de St-Germain sont venus participer à la confection de pain. Cette initiative a ravi les grands et les petits. Merci encore à vous.

Je souhaitais également vous informer que 2025 est une année de recensement pour Saint-Vitte-sur-Briance. C'est Claire CARRION qui effectuera cette tâche. Claire est une ancienne habitante de Saint-Vitte, elle continue de s'investir pour notre commune en aidant à la réalisation de notre gazette, en travaillant à faire vivre notre site internet et en remplaçant notre secrétaire de mairie durant ses congés d'été. Je vous demande, s'il vous plaît, de lui réserver le meilleur des accueils.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, en espérant qu'ils apprécient tous les avantages de vivre dans ce merveilleux petit village.

Avant de vous laisser à vos lectures, je vous présente, au nom de mon équipe municipale et des employés communaux, tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2025.

Stéphane Prévost

Le conseil municipal

Commissions municipales



COMMISSION TRAVAUX : voirie, chemins, bâtiments : Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Delort Marie-Agnès, Surget Marie, Keiser Hervé, Dessane Bruno, Soumagnas Florent, Arnaud Sébastien, Clédat Sébastien, Wagner Éric, Tous les Élus, en fonction de leur disponibilité.

COMMISSION FINANCES : Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Wagner Éric.

SIPRAD et INSTANCES DE COORDINATION : Prévost Jacqueline, Surget Marie.

ATEC 87 : Clédat Sébastien.

COMMISSION COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTIEL : Dessane Bruno, Wagner Éric, Broussouloux Yvette, Delort Marie-Agnès.

CORRESPONDANT DÉFENSE : Keiser Hervé.

CORRESPONDANTE PANDÉMIE : Surget Marie.

REPRÉSENTANT SECTEUR TERRITORIAL ÉNERGIES du SEHV : Soumagnas Florent.

REPRÉSENTANT SYNDICAT VIENNE BRIANCE GORRE : Délégués titulaires : Dessane Bruno, Delort Marie-Agnès - Délégués suppléants : Arnaud Sébastien, Broussouloux Yvette.

Commissions intercommunales



**Notre communauté de communes
Briance Sud Haute-Vienne comprend :**
11 communes et 22 représentants :

Pierre-Buffière, Saint-Hilaire-Bonneval,
Château-Chervix, Magnac-Bourg,
Vicq-sur-Breuilh, Glanges, Meuzac,
La Porcherie, Saint-Germain-les-Belles,
Saint-Vitte-sur-Briance et
Saint-Genest-sur-Roselle.



Il y a 7 commissions intercommunales

Commission Tourisme et Attractivité du territoire présidée par
Christine de Neuville (maire de Vicq-sur-Breuilh) :
Notre représentant Mr Éric WAGNER

**Commission développement économique, Agriculture et Nu-
mérique** présidée par Mr Guy Montet (maire de Meuzac) :
Notre représentant Mr Hervé KEISER

**Commission Finances, Politique de l'Habitat et PCAET (plan
climat-air-énergie territorial)**, présidée par Mme Émilie Gillet
(maire de Glanges) :
Notre représentant: Mr Hervé KEISER

Commission Environnement (SPANC, ordures ménagères et rivières)
présidée par Mr Christian Latouille (maire de Saint-Hilaire-Bonneval) :
Notre représentant Mr Bruno DESSANE

Commission Enfance / Jeunesse présidée par Mr Stéphane
Patier (maire de Pierre-Buffière) :
Notre représentant Mme Marie SURGET

Commission Voirie présidée par Mr Jean-Louis Dubois
(maire de Magnac-Bourg) :
Notre représentant Mr Stéphane PRÉVOST

Commission Accessibilité présidée par Mr Christian Latouille (maire de
Saint-Hilaire-Bonneval) :
Notre représentant Mr Bruno DESSANE

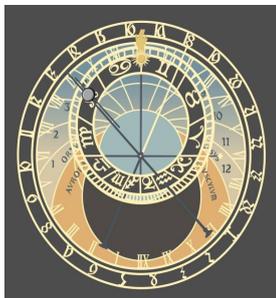


Permanences en mairie des élus :

Nous vous rappelons qu'une permanence hebdomadaire est assurée le samedi de 10h30 à 12h et que nous restons à votre disposition sur rendez-vous.

Les travaux en 2024

Économies d'énergie



En 2023, l'installation d'une horloge astronomique a permis une coupure de l'éclairage de 6h à 23h. Cette année, monsieur Desmoulin, chargé de la maintenance de l'éclairage public, a équipé les lampadaires et les spots de l'église d'**ampoules LED**. Ces travaux ont eu lieu début juin pour un total de 4 099 euros HT. Le Conseil départemental nous a accordé une subvention à hauteur de 55%, soit 2 255 euros.



Équipement

Achat d'un chapiteau agréé pour l'accueil du public de 5 x 12 mètres. Ce dernier nous rendra service lors de l'organisation de nos différentes manifestations. Coût de l'investissement : 5 299 euros HT.



Réagencement et renouvellement du **matériel de cuisine de la salle des fêtes.**



Celui-ci était devenu obsolète et régulièrement défectueux. L'entreprise « Tout pour le Froid » a été retenue pour un montant de 22 099 euros HT. Cette somme inclut le matériel et son installation.



Changement de la sono de l'église : nous avons renouvelé notre confiance à l'entreprise Lascaux, qui avait équipé notre salle des fêtes en 2022. Coût de l'opération : 1 090 euros HT.



Voirie : compétence communautaire

Route communale VC16 de la Croisille à la Porcherie (Fournaud) : travaux de dérasement de part et d'autre de la voie, par l'entreprise Marecchia.

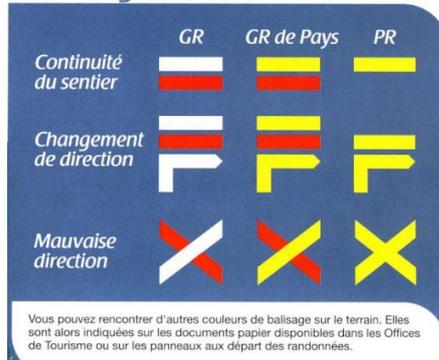


Élagage

Nous sommes arrivés au terme de nos travaux. Les villages concernés en 2024 étaient : Le Liat, Le Peychaud et Lavergne. Comme les années précédentes, nous avons fait appel à l'entreprise Dupuy Geoffroy.



Le balisage des sentiers



Balisage de chemins PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Reprise, par deux élues formées et entraînées, du balisage d'une partie du chemin des « Monts de Saint-Vitte » du Bourg au village du Chatenet.

des travaux sont en cours d'étude concernant le chemin qui relie le Mas aux Âges, avant la nouvelle passerelle qui traverse la Briance, pour essayer de l'assainir. Ce chemin encaissé est toujours boueux et très difficilement praticable.

Pour 2025 : le suivi du balisage de nos chemins inscrits au PDIPR devra être poursuivi. Par ailleurs,

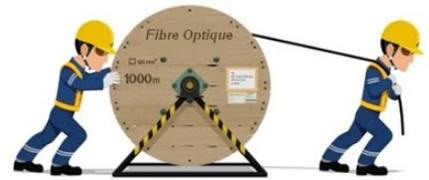


Nouveautés numériques



La fibre optique arrive à Saint-Vitte-sur-Briance !

Le déploiement de la fibre optique est en cours ! Ce projet ambitieux va révolutionner notre quotidien en nous offrant un accès internet très haut débit, plus stable et plus rapide.



Qu'est-ce que cela signifie ?



- **Un internet ultra-rapide :**
Télécharger des films en quelques secondes, jouer en ligne sans latence, travailler à distance dans les meilleures conditions... La fibre ouvre de nouvelles possibilités.
- **Une meilleure qualité de services en ligne :**
Télétravail, visioconférences, streaming vidéo en haute définition. Toutes ces activités seront grandement améliorées grâce à la fibre.
- **Une valorisation de votre bien immobilier :**
Un logement raccordé à la fibre est plus attractif sur le marché immobilier.

• Comment se déroule le déploiement ?

Le déploiement est effectué pour 230 logements par deux sociétés : DORSAL sur la partie ouest et ORANGE pour le reste de la commune. **En date du 5/12/2024**, celui-ci n'est pas encore effectué en totalité, il reste encore des lieu-dit à connecter : cf. tableau ci-dessous.

Lieu-dit	Fibre OK	En attente	Lieu-dit	Fibre OK	En attente
LES ÂGES	Fait		LATRONCHE	Fait	
BRETAGNE	Fait		LAVAUD		À venir
CURZAC	Fait		LE LIAT	Fait	
LA CROIX DE PONT-FEUILLE	Fait		LES PLATS	Fait	
LAVALADE		A venir	OZIER BAS		À venir
LA GANE DU MAS	Fait		BREGEAT	Fait	
LE MAS	Fait		COUSSAC		À venir
LES VERGNES	Fait		LA BEAUBERIE	Fait	
LES NARDIÈRES		À venir	LE PEYCHAUD		À venir
NOILHAS	Fait		NOVA	Fait	
CHASSAGNAT		À venir	TRATRADE		À venir
FROMENTAL		À venir	LE CHATENET		À venir
LAPEYROUSSE		À venir	LAVERGNE	Fait	
MOULIN D'OZIER	Fait		OZIER HAUT	Fait	

Comment s'abonner à la fibre ?

Une fois votre logement éligible, vous pourrez souscrire à une offre fibre auprès des différents opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Telecom, Free, etc.).

Pourquoi la fibre est-elle importante pour notre commune ?

- **Attrait pour de nouveaux habitants :**
- La fibre est un critère de choix de plus en plus important pour les personnes à la recherche d'un logement. **Développement économique :** un accès internet performant est le bienvenu pour le développement et l'attractivité de notre village.
- **Une révolution en marche : le cuivre doit disparaître sur le réseau internet et téléphone** Normalement, en 2030, cette technologie aura disparu de nos foyers et nous pouvons déjà constater que cette disparition est effective dans certains villages.



La fibre optique, bien au-delà d'un simple accès Internet plus rapide, transforme en profondeur nos habitudes de communication, notamment en matière de téléphonie. Aussi, il serait important que chaque foyer puisse avoir accès à cette nouvelle technologie, sachant que pendant deux ans, suite à la commercialisation, l'installation est gratuite.

Contact

Pour toute question concernant le déploiement de la fibre à Saint-Vitte-sur-Briance, vous pouvez contacter votre opérateur qui devrait être en mesure de vous donner une date de commercialisation en fonction de l'arrivée de la fibre sur votre secteur.

La fibre à la Mairie

Après quelques péripéties pour le passage du câble, la fibre est arrivée à la Mairie de St-Vitte-sur-Briance le 21 octobre 2024. L'installation d'une nouvelle box a provoqué des perturbations pour le bon fonctionnement du réseau. Après un travail de réinitialisation, tout est revenu en ordre avec l'intervention de « Briance Informatique » qui gère notre système informatique.



Le site internet de la commune



ACCUEIL MA COMMUNE MA MAIRIE VIE PRATIQUE VIE ÉCONOMIQUE CULTURE ET LOISIRS TOURISME ACTUALITÉS LOCALES

Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps



administratives, les dernières sorties touristiques dans la région ou encore la liste des commerces et artisans de proximité, rendez-vous sur

Depuis 2021, notre commune dispose de son propre site internet.

Vous y trouverez des informations pratiques sur la vie de la commune, mais également les dernières actualités de Saint-Vitte et des environs.

Pour des renseignements sur vos démarches administratives, les dernières délibérations du conseil municipal, des idées de région ou encore la liste des commerces et artisans

<https://mairiesaintvittesurbriance.fr> !



Le site est régulièrement mis à jour par une petite équipe qui se réunit une à deux fois par mois dans la bonne humeur. Sur les trois dernières années, il a enregistré en moyenne 1 700 visiteurs par an sur 5 continents.

Vous pouvez également suivre les dernières actualités de la commune sur notre page Facebook « Mairie de Saint Vitte sur Briance ».



Les actions culturelles menées par la commune

Journées européennes du patrimoine (JEP)

De tous âges, de toutes conditions, des quatre coins du Limousin ou d'ailleurs, ils sont venus visiter le château de Curzac, faisant de cet édifice l'une des étapes de la vie culturelle de Saint-Vitte-sur-Briance. La mobilisation des bénévoles de la commune et l'enthousiasme de Monsieur le Maire ont fait revivre, le temps d'un week-end, la belle histoire de cette demeure. Le succès des *Journées du Patrimoine*, instaurées en 1984 par Jack Lang, alors ministre de la culture, ne se dément pas et confirme l'intérêt des français pour les vieilles pierres. En témoigne la curiosité avec laquelle le public a découvert le parcours de la visite de Curzac. Ici l'emplacement d'une tour rasée en 1540 ou l'ombre de la chapelle disparue à la fin du XIX^{ème} siècle.



Les portraits de René et Jeanne de Sazilly ont permis de mettre des visages sur les sauveurs du château menacé de ruine à la fin du XIX^{ème} siècle. Le château avait ouvert ses portes, permettant aux amateurs de découvrir la salle des blasons. Il est toujours émouvant de constater que les visiteurs se passionnent pour l'Histoire. Le récit de la saga de ce château et celui de la vie de ses différents propriétaires passionnent. Combats armés, interminables querelles de successions sont les petites histoires qui, mises bout à bout, forment la grande Histoire. Le premier propriétaire identifié du château de Curzac était une femme : Dame Alahyde de Chateaufort. Lui succèdera l'une des nièces du Pape Clément VI. Plus tard, au XIX^{ème} siècle, le château appartiendra au baron Hyppolite de La Bastide, Maire de Limoges.



Depuis 345 ans, le château de Curzac est la propriété d'une même famille qui s'efforce avec passion d'entretenir cette belle bâtisse.

En contrebas du château, sur les rives de la Briance, la compagnie des Archers du Martoulet, menée par Éric Wagner, s'est livrée à une démonstration sur cibles animalières à une distance de 40 mètres, évocation des temps anciens où l'arc était l'arme fatale. À l'ombre des tours, les archers, en tenue d'époque, semblaient avoir retrouvé le décor historique de leurs faits d'armes, initiant les visiteurs au maniement de l'arc.

Le château de Curzac, édifice de défense, est aujourd'hui bel et bien un monument historique vivant.

Aymar du Chatenet

Le 3 décembre 2024



Pendant que les archers encadraient l'animation « tir à l'arc » au pied du château, le four à pain chauffait pour le concours de pâtés de pommes de terre.

Les lauréates



La gagnante



Le jury en action



La Bibliothèque



L'hiver est bien là ; voici une saison propice à de grandes balades en forêt. Mais il est une promenade « Artisanale et Littéraire », bien connue de tous, qui s'est déroulée à Saint-Vitte-sur-Briance le dimanche 13 octobre, mise en place par la municipalité et la bibliothèque.

Nous étions très nombreux pour rencontrer nos fidèles auteurs et artisans régionaux.

Les premiers présentant leurs nouvelles parutions, et nos artisans leurs magnifiques réalisations.

Ce fut, bien entendu, l'occasion de fructueux échanges, et surtout de passionnantes découvertes. Un délicieux et cordial déjeuner a réuni, grâce à la municipalité, auteurs et artisans, ainsi que certains élus et responsables de la Communauté de Communes.

Au cœur de cette journée, la Maison du Père Castor a enchanté notre très jeune et moins jeune public avec un tapis de lecture, en écoutant les aventures de la Vache Orange et des Trois petits cochons.



Pour ceux qui le souhaitaient, une visite de notre bibliothèque était possible, et nous vous rappelons que ce lieu est ouvert à tous chaque mercredi de 15 à 17 h, au coin d'un bon feu par grand froid.



Vous y trouverez une grande variété de documents adultes et jeunesse (romans, documentaires, bandes dessinées, DVD, CD, et albums très jeunes enfants), que nous vous présenterons avec grand plaisir.

Illuminations du bourg



Merci à Fred et Carole d'avoir donné la couleur de Noël à notre village



Projets collectifs à Oziers

Véritable cheffe d'orchestre, Claudine, a entrepris de faire de ce petit hameau qu'est Oziers un bel endroit de passage pour rejoindre le chemin de randonnée. Ce fut l'occasion de garder un lien social fort avec ses voisins et de réaliser un embellissement à moindre coût.

Elle s'est démenée pour récupérer des pots de terre cuite, des fonds de peinture et organiser des après-midi décoration.

Au printemps, les pots de terre décorés ont vu le jour, tous aussi ravissants les uns que les autres.

À l'automne, pour l'opération « Octobre rose », nous avons vu fleurir des parapluies roses en solidarité avec la lutte contre le cancer du sein.

Octobre rose



Noël





Et pour cette fin d'année, Yvette, Jean-Louis, Claudine et Claude sont allés glaner du bois pour fabriquer des lutins et des pères Noël. Chaque maison est ainsi décorée de 3 lutins et 1 père Noël en bois, peints par nos grains d'artistes que sont Catherine, Yvette, Claude, Sylvie, Raymonde, Jeanine et Claudine.

Bravo les artistes !



La vie Associative

Le Club des Anciens de la Briance

Bilan très positif pour les Anciens de la Briance



La présidente Jeanine Gilles a tenu le 20 janvier 2024 l'Assemblée Générale du club et a présenté tous ses vœux à ses adhérents.



L'année écoulée a été riche en manifestations.

- ⇒ Le 10 mars : loto de club
- ⇒ Le 14 avril : repas du club
- ⇒ Le 14 juillet : repas dansant
- ⇒ Le 3 septembre : réunion Bien-être
- ⇒ Le 15 septembre : potée
- ⇒ Le 20 Octobre : loto
- ⇒ Le 15 décembre : repas de Noël



La présidente a remercié tous ses soutiens financiers, tous les bénévoles et la municipalité sans qui rien ne serait possible.



Elle souhaite que 2025 soit à nouveau riche de participants et de nouveaux projets. On se retrouvera d'ores et déjà pour le repas du club le 30 mars, ainsi que pour le repas choucroute et bien d'autres surprises...



COUS'Y VITTE ET SES PETITS DOIGTS DE FÉE



L'année 2024 a été très riche en création pour l'association Cous'y Vitte. En septembre, 6 nouvelles adhérentes ont rejoint le groupe.

L'assemblée générale s'est tenue le 12 mars en la présence de Stéphane Prévost, maire de Saint-Vitte, et de Jacqueline Lhomme-Léoment, conseillère départementale.



Les manifestations ont été nombreuses :

- ⇒ 09/01 : galette des rois
- ⇒ 06/02 : crêpes de la Chandeleur
- ⇒ 12/05 : exposition à la Croisille-sur-Briance
- ⇒ Du 27/05 au 29/06 : exposition à l'Office du Tourisme de St-Germain-les-Belles
- ⇒ 11/06 : repas d'été
- ⇒ 22/06 : confection de gâteaux pour la fête de la musique de St-Vitte
- ⇒ 15/09 : marché à Benayes
- ⇒ 13/10 : salon littéraire et artisanal à St-Vitte
- ⇒ 03/12 : repas de Noël
- ⇒ 14/12 : marché de Noël à Magnac-Bourg
- ⇒ 15/12 : marché à St-Genest-sur-Roselle



Un grand merci à l'équipe de la mairie de St-Vitte et à l'Office du Tourisme de St-Germain-les-Belles pour leur accueil chaleureux, et félicitations à toutes les petites mains de Cous'y Vitte.

Renseignements au 06 72 35 22 04



Les Archers du Martoulet

Le club des Archers du Martoulet est affilié à la FFTL (France Field Tir Libre) depuis 2021, orienté sur le tir nature de parcours. Il propose différentes disciplines du tir à l'arc :

Tir salle dans la halle Tennis de St-Germain-les-Belles équipée d'un mur en stramit de 11 cibles (distance de 10 à 30 m)

Tir extérieur de 10 à 70 m sur le terrain des Planchettes à St-Vitte-sur-Briance

Tir nature sur parcours permanent (blasons et cibles 3D) à St-Vitte

Les séances encadrées ont lieu le samedi matin. Des séances en tir libre se déroulent les mardis et jeudis soirs. Des sorties sur notre parcours ou les compétitions ont lieu le dimanche.



Sur

la saison



2023/2024, le club a accueilli 40 archers avec

toujours 50% de jeunes à partir de 9 ans. Les archers sont motivés et assidus.

Les archers se sont déplacés sur de nombreuses compétitions et les résultats sont toujours très bons.

Au cours du parcours France (Championnat de France FFTL), Alana, en or, Camille en argent, Cathy en bronze ont porté haut nos couleurs.

Le club a organisé en concours interne le tir de la Saint Sébastien remporté par Yoann pour sa première participation.



Vos flèches manquent de portée, fut la remarque du maître, parce que spirituellement vous ne portez pas assez loin. Comportez-vous comme si le but était l'infini.

En 2024, le club a continué à être partenaire dans la politique enfance territoriale en mettant à disposition le matériel, pour les cycles tir à l'arc menés en direction des accueils de loisirs de St-Germain, Magnac-Bourg, et St-Hilaire-Bonneval organisés dans le cadre du plan mercredis.

Le club a organisé son troisième concours sur le site de St-Vitte-sur-Briance en juin 2024.

Ce fut un moment très convivial ; les parcours furent très appréciés des archers présents, plus nombreux que l'année dernière.

Cet évènement a été possible grâce à la motivation de l'équipe de bénévoles du club et au soutien des propriétaires terriens ayant mis certains espaces à disposition.

Dans le cadre du programme touristique mis en avant par l'Office du tourisme Briance Sud Haute-Vienne, les archers ont proposé une matinée d'initiation au tir à l'arc suivie d'une découverte du tir parcours. Ce fut une belle réussite qui sera renouvelée pour l'été 2025.

Les archers ont participé aux journées du patrimoine au pied du château de Curzac à Saint-Vitte-sur-Briance, et à la manifestation autour du concours de labours organisée par Vicq'envies. À ces occasions, le club a fait découvrir le tir à l'arc à de nombreux volontaires.



Ce fut encore une belle année pour les archers du Martoulet.

Le club s'impose de plus en plus, hors de ses frontières, par sa singularité et sa dynamique. La saison 2024/25 démarre sur ce même élan avec autant d'archers (39 tireurs à compter de septembre 2024).

Je voudrais juste souligner que le club des Archers du Martoulet est une association et, comme toute association, il ne pourrait fonctionner sans l'investissement de ses bénévoles et le soutien de certaines collectivités publiques (Communes de Saint-Vitte-sur-Briance, Saint-Germain-les-Belles, Magnac-Bourg, et la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne).



La gestion de la respiration est essentielle dans le tir à l'arc aussi petit conseil d'archer dans votre vie de tous les jours :

Respirer ! Car respirer c'est devenir intime avec soi-même, se regarder en profondeur »

**Contact : *Éric Wagner* 0674774083
Jean-Noël Priollaud 0675901614**

Le collectif Rhizome



L'édition 2024 de la fête à Saint-Vitte-sur-Briance fut un succès : un très beau moment partagé et convivial, en musique et en danse. Une soirée idéale pour des retrouvailles et de nouvelles rencontres, autour d'un verre, d'un bon repas, dans la joie !

L'ensemble du collectif Rhizome remercie chaleureusement et sincèrement toutes celles et ceux qui ont participé à la réalisation et la réussite de cette fête. Des remerciements particuliers vont aux membres de l'équipe des Jeunes Agriculteurs qui, fort de leur expérience, ont comblé les appétits festifs en assurant parfaitement la restauration du public. Des remerciements qui vont aussi et bien évidemment aux infatigables et courageux bénévoles, au personnel et aux élus de la commune toujours dévoués, ainsi qu'aux associations et aux particuliers qui ont confectionné des gâteaux.

Pour l'année 2025, la fête a été fixée à la date du **samedi 7 juin**. Pour que cette prochaine édition puisse être encore une fois un moment de joie, d'échanges et de découverte inscrit dans la vie locale, nous souhaitons permettre et favoriser, autant que possible, la participation de chacun.



Aussi, comme l'année dernière, nous lançons un appel :

Si vous avez dans vos connaissances des artistes (amateurs ou professionnels) qui souhaiteraient faire découvrir leurs talents et créations, nous sommes ouverts à toutes propositions : n'hésitez pas à nous les recommander.

Si vous souhaitez apporter votre énergie, vos idées, vos compétences pour l'organisation et l'animation de la fête, contactez-nous !



MERCI
Sans vous la fête n'aurait pas été aussi réussie !



Le « Collectif Rhizome » est officiellement domicilié à la Mairie de Saint-Vitte-sur-Briance et votre contact au collectif est : Germain Massy, joignable par téléphone au 06 14 47 92 77, ou par mail à l'adresse germain.massy@gmail.com

ACCA St-Vitte

Association Communale de Chasse Agréée :



L'Association Communale de Chasse Agréée de Saint-Vitte (ACCA) compte une trentaine de membres pour la saison 2024-2025.

L'association compte parmi ses membres des piégeurs agréés. N'hésitez pas à les contacter en cas de dégâts dans vos poulaillers etc.

Leurs numéros sont disponibles en Mairie.

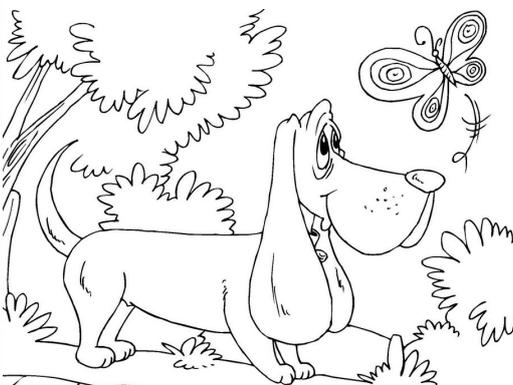
Petit rappel concernant la sécurité de nos membres mais aussi et surtout celle de nos amis et complices à quatre pattes :

Avant chaque partie de chasse, nous installons en bordure de route et de chemins des panneaux triangulaires jaunes où il est inscrit « ATTENTION CHASSE EN COURS ». Ces panneaux sont là pour vous faire savoir que nous sommes en chasse dans le secteur balisé et qu'il peut y avoir des chiens, du grand gibier qui traversent devant vous, ou même des chasseurs stationnés sur le bas-côté.

Ralentissez et soyez vigilants pour notre sécurité, pour celle de nos amis à quatre pattes, mais également pour la vôtre.



Nous, les chasseurs, avons un rôle important dans la régulation des espèces qui prolifèrent, des espèces qui font des dégâts etc. contrairement à ce que disent certaines entités.



.Amis promeneurs, ne soyez pas apeurés lors de vos balades si vous nous rencontrez, nous ne sommes pas des barbares ; un peu de courtoisie et le tour est joué, la nature vous appartient également.

Le conseil d'administration vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

La Compagnie La voix dans ma tête

La compagnie « La voix dans ma tête » a fêté ses deux ans d'existence sur la commune.

Et cette année 2024 a été ponctuée par des événements au « Mas » de St-Vitte !

Deux « *Dimanche Poético Pouet Pouet* » et une *résidence d'écriture de chanson*.

Le dimanche 16 juin avec *l'artiste franco-qubécoise Marion Cousineau*, pour un concert intime et poétique qui a transporté la trentaine de personnes présentes, dans un rêve doux, fait de personnages étonnants, de moments fugaces finement esquissés avec respect et humanité.



Le dimanche 4 août avec une présentation de sortie de résidence d'écriture, et un spectacle !
« *Les Shots d'humeurs d'LN* », une performance *a capella* de chansons engagées voire dégagées !
C'est Hélène, la trésorière de la compagnie, qui a tenu son public par ses mots et sa voix dans une spontanéité à couper le souffle !



Une résidence d'écriture du 1er au 3 août
« *Prendre le temps d'écrire* » : une dizaine de participants se sont succédés sur les trois jours pour participer à des ateliers d'écriture de chanson et des temps d'écriture individuels et collectifs dans les différents espaces aménagés du jardin.

La compagnie continue ses activités sur la région

Avec *Pépét la clownette*, qui anime tous les vendredis les services pédiatriques de l'Hôpital Mère Enfant de Limoges.

Elle propose également son spectacle « *The Pépét Show* », un solo clownesque où la participation du public agrément le spectacle afin d'aider ce clown sensible et joyeux.

Cette année, elle a animé le comice agricole de Magnac Bourg, avec son spectacle et une déambulation clownesque vers le feu d'artifice !



Et *Matilde sans H*, autrice, compositrice, interprète, qui propose trois concerts différents pour tous les âges mais avec le même moteur des mots *et* de la poésie !

« Vivre poétiquement, c'est essayer d'avoir une tenue de langue et d'âme qui réenflamme la vie » (Christian Bobin)

« Ouvre Grand » concert jeune public

« Matilde est revenue » Blind test de la chanson

« *Tu fais quoi ?* » concert au détour d'un café. La compagnie vient de terminer une résidence de travail au centre culturel Jean Gagnant à Limoges du 9 au 13 décembre, afin de promouvoir les spectacles « Ouvre Grand » et « Tu fais quoi ? ». Ainsi, bientôt, des vidéos de présentation du spectacle seront disponibles !



Elle n'a pas de H, et pourtant elle habite au 8ème.

Juste au dessus du 7ème ciel, c'est là qu'elle balade ces automnes en hiver, en écoutant son cœur se balancer.

C'est un pays qui vaut le coup, les routes mènent un peu partout, les enfants rebondissent sur le ventre des éléphants, les moutons on les compte à reculons et les « pourquoi pas » durent jusqu'à demain.

La compagnie tiendra son assemblée générale dans le courant du premier trimestre 2025. N'hésitez pas à venir nous rencontrer à cette occasion;. Pour cela ou toutes autres questions, nous sommes à votre disposition par mail ou téléphone .

Au plaisir de jouer enjouée !

Compagnie La voix dans ma tête

7 rue du Mont Gargan

87380 St-Vitte-sur-Briance

Licence : L-D-22-005562

cielavoixdansmatete@gmail.com

<https://www.facebook.com/Cielavoixdansmatete/>

Contact Artiste :

Mathilde Verger

0630901531

mathildeverger87@gmail.com



Sur internet :

<https://matildechanson.jimdofree.com/>

https://www.instagram.com/matilde_sans_h_officiel/

<https://pepetshow.jimdofree.com/>

Association EQUI-BRIANCE OXYGENE



Equi briance Oxygène, créée en 2013 et affiliée Equiliberté, est une association de randonnée équestre pour cavaliers et meneurs indépendants.

Nous proposons des randonnées allant de la demi-journée jusqu'à 3 jours. Les sorties s'effectuent du mois d'avril au mois de novembre.

Notre but est de participer à la sauvegarde et à l'entretien des chemins par une équitation bienveillante pour un entretien responsable et régulier des sentiers de randonnée situés sur la commune de Saint-Vitte-sur-Briance et des communes avoisinantes.

Nous participons également à l'entretien et au balisage des sentiers de la commune.

Toutes ces activités sont effectuées avec les adhérents bénévolement.

Passionnés de randonnées équestres ? Propriétaires de chevaux ?



N'hésitez pas à nous contacter au 06.87.66.49.05

**Le président
Jean-Louis Renaudie-Faye**



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES « BELLE BRIANCE »

Une année 2024 placée sous le signe de la générosité et de la convivialité

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles « Belle Briance » se réjouit d'annoncer qu'en 2024, près de 370 donneurs se sont mobilisés à Saint-Germain-les-Belles, dont une vingtaine de nouveaux participants. Un grand merci à chacun pour leur engagement et cet acte citoyen qui sauve des vies. Grâce à l'investissement de nos bénévoles, le don de sang reste une action fédératrice, empreinte de partage et de convivialité.



Une bénévole honorée pour 32 années de dévouement

L'assemblée générale de l'Amicale, organisée cette année à la salle polyvalente, a été l'occasion de rendre hommage à Mme Yvette Broussouloux. Depuis 1992, Yvette s'investit avec énergie dans cette noble cause. En reconnaissance de ses 32 années de dévouement, elle a reçu la distinction de l'Ordre du Mérite du Sang (grade de Chevalier) et une médaille honorifique remise par la Fédération Française des Donneurs de Sang.

Un témoignage émouvant d'une bénéficiaire

Lors de la collecte événementielle en collaboration avec l'agence du Crédit Agricole de St-Germain-les-Belles au mois d'octobre, Magali, une patiente en rémission d'un lymphome, est intervenue pour remercier les donneurs. Avec un discours poignant, elle a souligné combien ces dons lui ont sauvé la vie, illustrant concrètement l'importance de cet engagement.



Des événements marquants pour soutenir la cause



L'Amicale a également innové cette année en proposant une soirée dansante revisitée, avec un menu Paëlla et une date ajustée. Cet événement, organisé le 28 septembre, a rencontré un franc succès, offrant un moment festif tout en conservant l'esprit chaleureux qui caractérise notre association.

De plus, la marche semi-nocturne organisée par l'association « Balade et Découverte » a contribué à sensibiliser davantage de personnes au don de sang.

Des collectes pour 2025 : mobilisons-nous !

Le don de sang reste crucial tout au long de l'année. Chaque don compte et permet de garantir l'autosuffisance en France. Parlez-en autour de vous pour convaincre de nouveaux donateurs !

Vendredi 14 février
Mercredi 30 avril
Vendredi 27 juin
Vendredi 22 août
Vendredi 24 octobre
Vendredi 19 décembre

L'Amicale remercie chaleureusement la municipalité de Saint-Germain-les-Belles et de Saint-Vitte-sur-Briance, ainsi que le Crédit Agricole pour leur soutien financier.

Enfin, tous les membres de l'Amicale vous adressent leurs meilleurs vœux pour une belle et heureuse année 2025, en souhaitant à chacun santé et bonheur.

Élodie Bonnet,
Présidente de l'ADSB Belle Briance

ALSH Atelier des 4 saisons

L'accueil de loisirs intercommunal de St-Germain-les-Belles fait partie de l'entité ACM du territoire Briance Sud Haute-Vienne avec les 2 autres centres de Magnac et St-Hilaire. Il a vocation à mettre en place un projet visant au bien-être de l'enfant, à son épanouissement et au développement des capacités de chacun : des orientations découlant d'un projet pédagogique écrit par l'équipe d'animation qui sont empreintes des valeurs d'éducation populaire.

Le projet pédagogique à l'année de l'accueil de loisirs est basé sur 4 orientations principales :

- ⇒ Préserver les notions de plaisir et de bien-être, l'épanouissement de chacun par la notion de ludique
- ⇒ Promouvoir la découverte de son environnement local (éducation au territoire)
- ⇒ Privilégier la découverte et l'expérimentation
- ⇒ Inciter à la créativité, au développement individuel et collectif par l'expression



Les mercredis

Le centre fonctionne de 7h30 à 19h00

Les enfants sont accueillis en majorité à la journée.

La structure a intégré le dispositif gouvernemental du « plan Mercredis ».

Les activités sont le plus souvent organisées en cycles dans une logique de parcours sur l'intervalle entre deux périodes de vacances.

Des cycles qui organisent une progression pédagogique au fil des séances et finalisés par une création, une sortie ou un événement fort. La structure s'attache à développer des activités basées sur les compétences propres des animateurs du centre. Quelques exemples de cycles mis en place en 2024 :

Cycles sportifs ; sarbacane, Savoir rouler à vélo, tir à l'arc, Baseball avec l'ACM de Magnac, Baby judo...

Cycles citoyen : Sécurité routière (prêt de la piste de l'unité sécurité routière de la préfecture), Cycle Projet nature, Cycle Jardinage

Cycles culture : Cycle Court métrage, Construction collective d'une maquette de village de Noël

Cycles jeux ; jeu d'échecs, construction de jeux de société de stratégie

L'accueil périscolaire

La structure accueille les enfants de maternelle, primaire et collège de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00 les jours d'école.

Il faut rappeler que durant cet accueil, **la priorité est donnée au soutien scolaire.**

Le temps est ensuite orchestré autour de la mise en place de jeux de société ou d'activités extérieures.

On doit souligner ici l'intérêt pédagogique et éducatif évident que génère la découverte de nombreux jeux de société : découverte d'univers multiples, initiation à des mécanismes de réflexion extrêmement variés, éveil des enfants à de nouvelles formes d'interaction entre eux.



L'accueil de loisirs de St-Germain-les-Belles mène un projet **Éducation au territoire**. **Les objectifs pédagogiques centraux :**

- **Le patrimoine naturel** est l'espace privilégié pour développer le lien de l'enfant avec la nature, tant bénéfique dans l'épanouissement de l'individu au travers de ses différentes dimensions : physique, affective, sociale, cognitive.

Connaitre pour mieux préserver, et mieux connaître pour activer la volonté de conserver et protéger

Le projet de 2024 était de s'attacher au patrimoine bâti du territoire. Le choix s'est orienté sur la Villa d'Antone, site de Pierre-Buffière. Pendant 7 mercredis, ce fut l'immersion des enfants du centre de loisirs dans le monde gallo-romain. De la découverte du site de la villa d'Antone à l'exposition d'Uzerche, les enfants ont pu s'initier aux fouilles archéologiques, à la technique de la mosaïque, de la céramique, à la teinture à base de plantes, à la construction du latroncules (jeu romain), à l'écriture sur tablettes de cire... Une exposition sur la restitution de ce projet s'est installée dans les murs de la médiathèque. Ce fut un projet unique mené par le centre en partenariat avec l'association Dupuytren (Villa d'Antone), l'association archéologie et paysages d'Uzerche, la maison du Père Castor et soutenu par la DRAC dans le cadre du dispositif « C'est mon patrimoine ».



Journées pain et pizzas à St-Vitte



Un des temps fort fut l'organisation et la mise en place **d'un séjour nature au camping de St-Germain.**

Quinze enfants ont vécu cette belle expérience au contact de la nature au travers de nombreuses activités de plein air : pêche encadrée par Karl (moniteur de pêche), orpillage et rando rivière, rando nocturne, sarbacane en parcours forêt, course d'orientation, activité autour de la flore et la faune encadrée par Fred (maison du Père Castor)...



Les vacances scolaires

L'accueil de loisirs fonctionne durant chaque période de vacances scolaires.

La palette des activités proposées est très large. De nombreuses activités sportives, de bricolage sur tous matériaux, des grands jeux, sont organisés au sein de la structure.

L'organisation des activités sur les vacances s'est développée sur des semaines à thème (préhistoire, pays, oiseaux, aborigènes, moyen-âge) L'orientation est de limiter les sorties non locales et de privilégier les sorties nature et les activités de plein air (jeux de piste, randos, randos observation (avec jumelles), randonnée rivière, découverte de l'orpillage, tir à l'arc et découverte sur parcours 3D, activités multisports...) On peut souligner entre autres la continuité des sorties Maison du Père Castor pendant l'été, la visite de la caserne des pompiers, la journée au City Parc et mini-golf de Meuzac, la sortie à la Terre des Dragons. L'accueil de loisirs a profité des animations « Vamos à la playa » de l'été 2024 mises en place par l'Office du tourisme.

Le village de St-Vitte-sur-Briance reste un lieu privilégié pour l'organisation de nombreuses activités.

Les cérémonies

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre dernier, notre commune a une nouvelle fois rendu hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté lors de la Première Guerre mondiale. Réunis autour du monument aux morts, nous avons commémoré l'Armistice de 1918, un moment historique qui marque la fin de ce conflit meurtrier.

Les symboles du 11 novembre

- **Le bleuet de France** : il symbolise la solidarité envers les anciens combattants et les victimes de guerre.

Le monument aux morts : présent dans de nombreuses communes, il est le lieu de recueillement et de mémoire.



Cérémonie du 19 mars

« Le 19 mars 1962, après des années de combats et de souffrances, un accord de paix était signé, mettant fin à la guerre d'Algérie. Cette date marque un tournant décisif dans l'histoire de notre pays. »

Le 19 mars dernier, notre commune a rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Réunis autour du monument aux morts, nous avons commémoré cette journée nationale du souvenir et de recueillement, un moment fort pour préserver la mémoire de ce conflit.

Cérémonie du 8 mai 1945

Un devoir de mémoire : Commémorer le 8 mai, c'est rendre hommage aux millions de victimes de la guerre, civils et militaires, qui ont souffert et donné leur vie. C'est aussi transmettre aux générations futures le souvenir de cette épreuve et les valeurs pour lesquelles nos aînés se sont battus.



La commémoration, faire mémoire ensemble, est une tradition cruciale de nos sociétés. Elle est une matière vivante porteuse d'enjeux civiques mais aussi de débats, de valeurs républicaines ainsi que d'ambitions pédagogiques. Elle permet surtout d'offrir aux jeunes générations un regard avisé et conscient sur des événements passés. Cependant, il faut constater que cette vitalité commence à faillir, que plus aucune ambition commune ne la porte. Maintenant, ces cérémonies tendent à ne concerner qu'une petite minorité, et souvent une petite minorité qui voit peser sur ses épaules l'obligation de s'y rendre. Au prisme de ce regard contemporain sur les commémorations, il est possible de voir qu'une certaine vision du présent ainsi que nos valeurs communes ont irrémédiablement changé.

Devant ce constat de désaffection pour les traditionnelles cérémonies, on peut néanmoins souligner des démarches personnelles comme celle de Valérie Miramont de Saint-Vitte-sur-Briance. En effet, Valérie a fait sortir de l'ombre le nom de Louis Bellarbre (frère de sa grand-mère), un jeune résistant d'à peine 18 ans torturé et tué lors de la bataille du Mont Gargan. Pour rendre hommage à cette jeune victime, Valérie a tenu un discours le dimanche 23 juillet devant la stèle de Saint-Gilles-les-Forêts, offrant ainsi au nom de Louis Bellarbre une chance de ne jamais vaciller dans l'oubli. Cette intime chance offerte par Valérie montre un aspect bien plus sacralisateur des commémorations. En effet, ce caractère personnel permet de donner une toute nouvelle vitalité à ce genre d'évènement, qui s'était perdue à cause de tous ces codes rigides que nous avons pu donner à ces cérémonies. Cette intimité conférée aux cérémonies commémoratives est sans doute l'instrument nécessaire pour réunir les gens ainsi que les aider à s'approprier un passé commun.

Louis Bellarbre

Photo VM



Le fleurissement des maisons

Dans ce cadre, cinq catégories sont proposées :

- Maisons fleuries
- Décorations sur voie publique
- Parcs fleuris
- Fermes fleuries
- Gîtes et chambres d'hôtes



Bravo à tous ceux et celles qui s'y investissent pour le plaisir de tous.

Pour les récompenser et les encourager, la municipalité leur remet des bons d'achat lors de la cérémonie des vœux. Ils sont valables dans trois commerces.

Des bons d'achat de 20 € (1er prix), et 15 € (pour les autres participants) récompensent les lauréats.

Ces derniers sont utilisables dans les trois commerces ci-dessous :

- **Les Jonquilles à Magnac-Bourg**
- **Chez Tony à Saint-Germain-les-Belles**
- **Aux Serres de Stéphanie à Linards**

Les Élus remercient chaleureusement toutes les personnes qui participent à l'embellissement du bourg et des villages.



Colis pour les aînés

Le conseil municipal a offert un colis confectionné par la **conserverie Laredy** aux Aînés n'ayant pu se rendre **au repas** du 27 avril 2024.

80 colis ont été distribués.



La collecte des ordures ménagères. Le SICTOM et Le SYDED

⇒ Pour Rappel :

Le **SICTOM** est l'abréviation de Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères. Son objectif est l'organisation et l'exploitation d'un service intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le **SYDED** est l'abréviation de Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets. Il est en charge des politiques déchets (prévention, collecte sélective, traitement et élimination). Le SYDED assure sa mission de service public sur l'ensemble du territoire rural du département de la Haute-Vienne.

⇒ La collecte et le traitement des déchets

- Le SICTOM s'occupe de la collecte des ordures ménagères résiduelles sur son territoire. Cela représente la gestion d'un parc de plus de 11 000 bacs !
Pour ce qui est des éco-points, des déchèteries et des composteurs, leur collecte est déléguée au Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de la Haute-Vienne, SYDED.

⇒ Que deviennent les déchets triés ?

⇒ Après la collecte des conteneurs jaunes, le contenu des camions est acheminé au centre de tri interdépartemental de Beaune-Les-Mines.

* Les emballages vont passer sur une chaîne de tri, afin de séparer les différentes matières :

- Le tri de l'acier est automatisé. Il est réalisé par un gros aimant appelé « overband ».
- Les cartons, les briques alimentaires, les bouteilles, flacons, films, barquettes et pots plastiques transparents clairs (PET clair), colorés (PET foncé) ou opaques (PEHD), les emballages en aluminium (et même les plus petits) et les papiers/journaux/magazines/ prospectus/cahiers/livres passent sur un tapis où le tri est effectué soit manuellement par les agents de tri soit par des capteurs optiques.
- Les matières triées sont ensuite compressées et mises en balles, puis envoyées dans des usines de recyclage.
- Les refus de tri sont envoyés à la Centrale Énergie Déchets de Limoges Métropole où ils seront incinérés. Il est important de signaler que cette opération est très coûteuse.
- Reste l'enfouissement des « autres » déchets : Alvéol gère les déchets non dangereux non fermentescibles, qualifiés d'ultimes : c'est-à-dire ceux qui ne peuvent être ni recyclés, ni valorisés. Il s'agit des Déchets d'Activités Économiques et des déchets déposés en déchèteries dans les bennes « encombrants ». Le SYDED se doit d'être vigilant sur la nature des déchets acceptés sur le site.

Mieux trier ses déchets : C'est, malgré les hausses de prix, économiser pour l'avenir, car le traitement des déchets a un coût de plus en plus élevé. Pour vous permettre de trier vos déchets, le territoire du SICTOM est doté d'une centaine d'éco points répartis sur son territoire, destinés à accueillir vos emballages, papiers et verre.



Dans **les bacs jaunes**, tous les emballages se trient, vous pouvez mettre : boîtes et briques en carton, flacons et bouteilles en plastique, canettes, conserves, barquettes et bouteilles en métal.



Dans **les bacs verts**, vous pouvez mettre : bocaux, pots et bouteilles en verre

Ce que vous ne pouvez pas mettre : ampoules, vaisselle, vitres, bouchons et couvercles

Dans **les bacs bleus** vous pouvez mettre : enveloppes, journaux, magazines, publicités, prospectus, annuaires, livres, cahiers, courriers



Ce que vous ne pouvez pas mettre : papier cadeau, papier peint, cartons, mouchoirs, essuie-tout, tickets de caisse, photos

Mais que reste-t-il à mettre dans sa poubelle ?



Les produits hygiéniques (tampons, couches, protections, coton-tiges, masques, gants, coton, essuie-tout, mouchoirs...) la litière de chat, les mégots de cigarettes.

Il est aussi à rappeler que depuis le 1er janvier 2024, les déchets putrescibles vont dans les composteurs.

N'oubliez pas que le tri est important : il permet non seulement de préserver notre environnement, mais aussi de maîtriser sa facture.

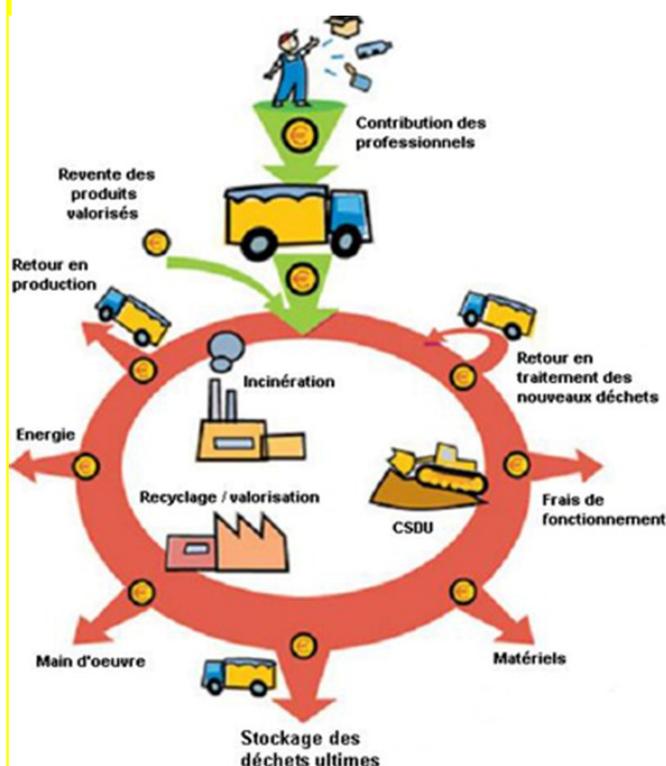
Et bien sûr, le compostage reste de plus en plus d'actualité :



ver

À combien s'élève ma facture ?

La facturation est composée de 2 parties :



- une part « **abonnement** » qui permet de financer la collecte des ordures ménagères, les éco points, les déchèteries et le traitement des déchets issus des éco points et des déchèteries ainsi que les frais de gestion du S.I.C.T.O.M. SHV et du S.Y.D.E.D. 87.

- une **part variable** « consommation » qui correspond au transport et au traitement par incinération des ordures ménagères. Elle est basée sur le nombre réel de levées de votre bac sur l'année.

Grille tarifaire Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative pour 2025.

Suite au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2025 le SICTOM adopte la grille tarifaire suivante pour l'année 2025 :

Bac individuel :

L'abonnement est compté par bac utilisé par l'utilisateur. Le tarif du forfait fixe se décompose en deux parties :

Forfait unique à 162 € et une autre part en fonction de la capacité du bac. L'addition des deux constitue le total de l'abonnement. Vient se rajouter le coût de la levée (cf. tableau page suivante).



Taille du bac	Abonnement			Consommation
	Forfait fixe	Part fixe du bac	Total abonnement	Coût par levée
120 litres	162 €	48 €	210 €	3 €
240 litres	162 €	96 €	258 €	6 €
360 litres	162 €	144 €	306 €	9 €
660 litres	162 €	264 €	426 €	16,50 €

Événements ponctuels :

Un tarif spécifique est mis en place pour les demandes de fourniture de bacs pour des événements temporaires de moins d'un mois. Ce tarif comprend la fourniture du bac majorée des frais de déplacement du S.I.C.T.O.M. SHV. La demande de bac pour événements ponctuels doit être réalisée 15 jours avant la date de la livraison souhaitée.

Pour tout renseignement, contacter le SICTOM SHV au 05 55 75 52 31.

Planning de la facturation :

Secteur	Communes	Mois de la 1ère facture	Mois de la 2ème facture
2	Saint-Hilaire-Bonneval Saint-Vitte-sur-Briance Vicq-sur-Breuilh	Mars	Septembre

D'une économie linéaire à une économie circulaire :

la transition à opérer pour passer d'un modèle économique linéaire « fabriquer, consommer, jeter » à un modèle circulaire qui intégrera l'ensemble du cycle de vie des produits, de leur éco-conception à la gestion des déchets, en passant bien évidemment par leur consommation en limitant les gaspillages.

L'économie circulaire englobe de nombreux secteurs d'activités et **peut se décliner à travers sept logiques de production et de consommation complémentaires** qui, combinées, prennent sens et se renforcent mutuellement autour de 3 grands axes : **l'offre des acteurs économiques, la demande et le comportement des consommateurs et la gestion des déchets.**

Schéma de l'économie circulaire



Les horaires de la déchetterie



Lun. : 14h-17h15
 Mar. et jeu. : 9h-11h45
 Ven. et sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15

Les Chavailles-RD31
 06 28 80 14 92

Calendrier du ramassage des poubelles :

Rappel en ce qui concerne le ramassage des bacs : sur notre commune, celui-ci a lieu les **mercredis des semaines impaires** (cf le calendrier ci-dessous ou le consulter sur le site de la Mairie) : <https://mairiesaintvittesurbriance.fr/> rubrique « Gestion des déchets » ou sur le site du SICTOM : <https://www.sictom-shv.fr/>

Important

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets au sol, près des conteneurs.

Tous autres déchets non destinés aux conteneurs doivent être apportés à la déchetterie (ferraille, batteries...)

Pour toutes informations complémentaires, consulter les sites internet ou téléphoner aux :

SICTOM : <https://www.sictom-shv.fr/> Téléphone : [05 55 08 10 46](tel:0555081046)

SYDED : <http://www.syded87.org/fr/> Téléphone : [05 55 12 12 87](tel:0555121287)



2025

Collecte des ordures ménagères ST VITTE SUR BRIANCE

Janvier							Février							Mars							Avril						
lun	mar	jeu	ven	sam	dim		lun	mar	jeu	ven	sam	dim		lun	mar	jeu	ven	sam	dim		lun	mar	jeu	ven	sam	dim	
1	2	3	4	5			5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12			13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19			20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26			27	28	29	30	31										22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31																	28	29	30	31			

Mai							Juin							Juillet							Août						
lun	mar	jeu	ven	sam	dim		lun	mar	jeu	ven	sam	dim		lun	mar	jeu	ven	sam	dim		lun	mar	jeu	ven	sam	dim	
18	19	20	21	22	23	24	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7		
25	26	27	28	29	30	31	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	8	9	10	11	12	13	14		
							25	26	27	28	29	30	31						15	16	17	18	19	20	21		
																			22	23	24	25	26	27	28		
																			29	30	31						

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
lun	mar	jeu	ven	sam	dim		lun	mar	jeu	ven	sam	dim		lun	mar	jeu	ven	sam	dim		lun	mar	jeu	ven	sam	dim	
36	37	38	39	40			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7		
13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	8	9	10	11	12	13	14		
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31								15	16	17	18	19	20	21		
27	28	29	30																22	23	24	25	26	27	28		
																			29	30	31						



Syndicat des eaux VBG et prix de l'eau en 2025

(Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre)

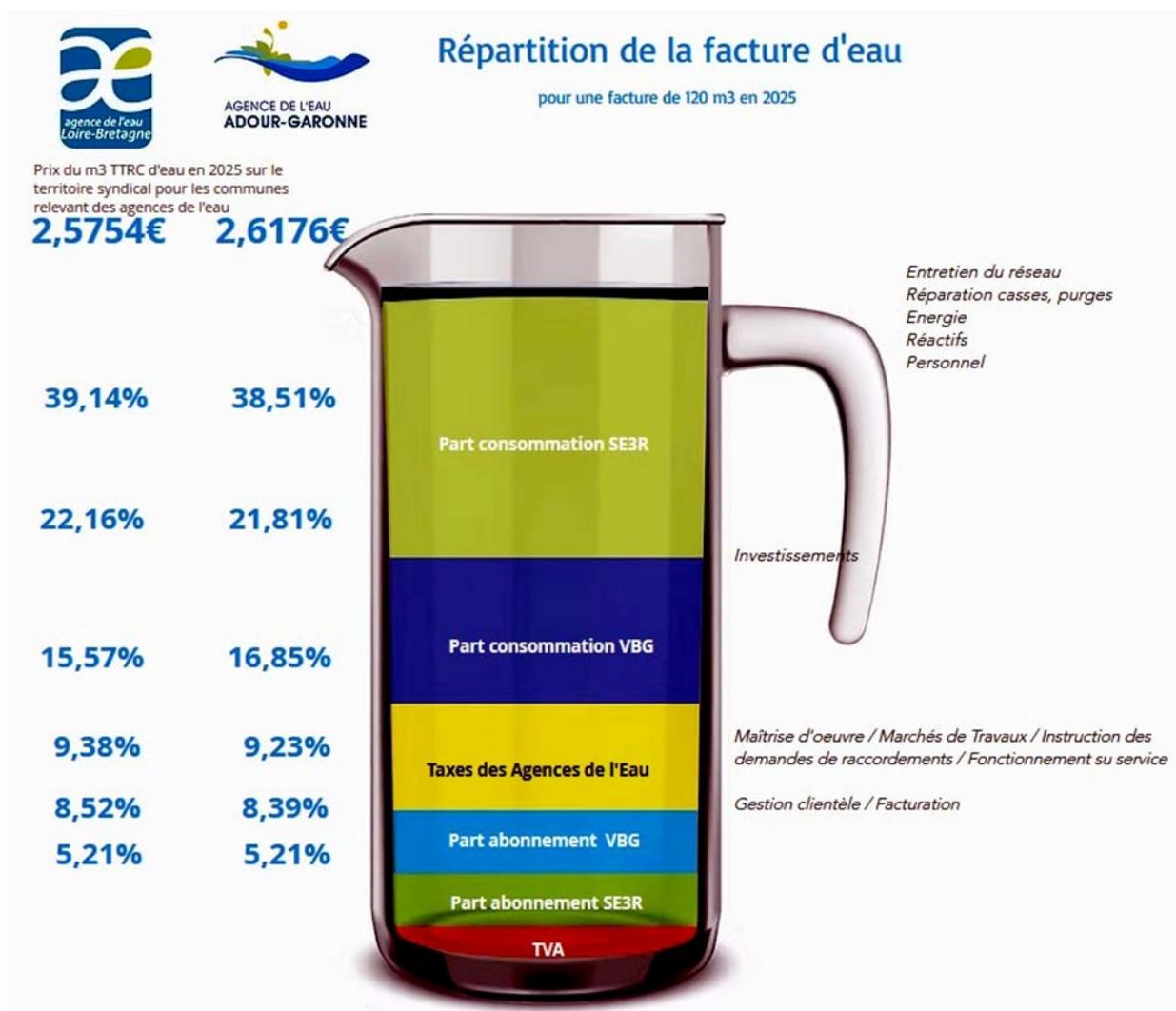
Le syndicat gère la production et la distribution de l'eau potable pour 59 communes.

Il ne gère pas directement le service assainissement qui était facturé par la commune en fin d'année.

À compter de janvier 2025, le coût de l'assainissement (pour ceux qui y sont raccordés) sera facturé par VBG en même temps que l'eau potable. Il n'y aura donc plus de factures supplémentaires émanant de la mairie.

Le prix de l'eau

Le prix de l'eau est composé de parts fixes, proportionnelles et de taxes des agences de l'eau.



Comment est

composé le prix de l'eau ?

Sur le territoire syndical, 2 agences de l'eau collectent les taxes : pour St-Vitte, nous dépendons de l'agence de l'eau « Loire-Bretagne », soit 2,57 € /m3 sur un tarif de 120 m3/an

Pour ceux qui sont raccordés à de l'assainissement collectif, se rajoute la somme de 1,20 €/m3. Ceci constituant une seule facturation.

Changements dans votre facture d'eau à compter du **1^{er} janvier 2025**

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, une réforme des Agences de l'eau entrera en vigueur.

Cette réforme, initiée dans le cadre de la loi de finances 2024, permet de mieux répartir les coûts liés à la gestion durable de l'eau, de renforcer la préservation de la ressource et de consolider le principe pollueur-payeur pour tous les usagers domestiques, industriels ou agricoles.

Les redevances financent la modernisation et le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement. Elles contribuent à moderniser et construire de nouvelles usines de traitement. Elles participent également aux actions de préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Certaines composantes de votre facture ont été ajustées pour tenir compte de ces nouvelles dispositions légales.

Les principales nouveautés à retenir

Remplacement des redevances pour « pollution d'origine domestique » et pour « modernisation des réseaux de collecte » par trois nouvelles redevances, présentes dans la section « Organismes publics » de votre facture :

- La redevance sur la consommation d'eau potable : elle s'applique quel que soit l'usage exceptés les volumes utilisés pour l'abreuvement du bétail ;
- La redevance pour la performance des réseaux d'eau potable : elle s'applique aux collectivités en charge de l'eau potable, et est refacturée aux usagers ;
- La redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif : elle s'applique aux collectivités en charge de systèmes d'assainissement, et est refacturée aux usagers.

Les objectifs de ces redevances

- Rééquilibrer progressivement l'origine des contributions, pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages, en renforçant le caractère pollueur-payeur, en assurant l'équité entre usagers domestiques, professionnels et agricoles, en supprimant certaines exonérations et en modulant les tarifs en fonction des performances des infrastructures.
- Accompagner les territoires en permettant aux Agences de l'eau d'allouer davantage de subventions pour les projets liés à la gestion de l'eau, dans un contexte de changement climatique.
- Renforcer la durabilité des infrastructures en encourageant les collectivités à investir dans la modernisation et la maintenance de leurs réseaux, pour réduire les fuites d'eau et améliorer les systèmes de collecte des eaux usées et les rendements épuratoires.



Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations et de nombreux détails, en suivant les liens suivants.

Office Français de la Biodiversité / Les Agences de l'Eau :

• https://economie.eaufrance.fr/sites/default/files/2024-07/doc560-ae-fiches-eau_280624.pdf

• <https://www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances>



Pour de plus amples informations, vous pouvez également contacter votre Service Client.





Changements sur vos factures d'eau – Quelques explications



Votre facture en détail	2024					2025					Ecart 2024 - 2025 H.T.			
	Tranches en m3	Qté	P.U. € H.T.	Montant en € H.T.	TVA 5,5%	Montant en € TTC	Tranches en m3	Qté	P.U. € H.T.	Montant en € H.T.		TVA 5,5%	Montant en € TTC	
Production et distribution de l'eau potable														
Abonnement				46,58		49,14				55,35		58,39	18,83%	
Exploitation et maintenance du service				27,58	1,52	29,10				26,35	1,45	27,80	-4,46%	
Redevance de mise à disposition du patrimoine public				19,00	1,05	20,05				29,00	1,60	30,60	52,63%	
Consommation				196,14		205,87				189,47		199,89	-2,90%	
Exploitation et maintenance du service	120	1,0553	126,64	6,96	133,60	120	1,0081	120,97	6,65	127,63		127,63	-4,47%	
Redevance de mise à disposition du patrimoine public	1 à 70	70	0,5500	38,50	2,12	40,62	1 à 70	70	0,5500	38,50	2,12	40,62	0,00%	
	71 à 120	50	0,6000	30,00	1,65	31,65	71 à 120	50	0,6000	30,00	1,65	31,65	0,00%	
Organismes publics				33,72		35,57				47,40		50,01	40,57%	
Lutte contre la pollution	120	0,2300	27,60	1,52	29,10								Supprimé	
Consommation eau potable							120	0,3300	39,60	2,18	41,78		41,78	Nouveau
Performance des réseaux							120	0,0200	2,40	0,13	2,53		2,53	Nouveau
Prélèvement sur la ressource	120	0,0510	6,12	0,34	6,46	120	0,0450	5,40	0,30	5,70		5,70	-11,76%	
TOTAL TTC				275,44		290,58				292,22		308,29	6,09%	

Exploitation et maintenance du service : Il s'agit de la part du délégataire du syndicat, SE3R, chargé de l'exploitation du réseau et de la facturation

Redevance de mise à disposition du patrimoine public : Il s'agit de la part du syndicat VBG, organisme public, qui est propriétaire des ouvrages et du réseau et qui décide des investissements



Les prix du délégataire sont révisés chaque année en Novembre. Un coefficient multiplicateur sur le prix de base du contrat est appliqué. Il est calculé à partir de différents indices (Coût de l'électricité, coût horaire du travail, etc). Ce coefficient a connu un pic en 2023 avec la crise énergétique mais il est en baisse cette année par rapport à 2024.



La part redevance de mise à disposition du patrimoine public pour l'abonnement revient au Syndicat VBG. L'augmentation se justifie par la baisse des volumes facturés. Sans cette augmentation, le syndicat ne pourrait maintenir le niveau d'investissements nécessaire au maintien de la qualité du réseau. Cette augmentation représente 0,88 € TTC par mois.



Au 1^{er} Janvier 2025, la réforme des Agences de l'Eau entre en vigueur. Cette réforme permet de répartir les coûts liés à la gestion durable de l'eau, de renforcer la préservations de la ressource. Elle consolide le principe de pollueur payeur pour l'ensemble des usagers.

La redevance de lutte contre la pollution est remplacée par 2 nouvelles redevances pour l'eau potable :

- La redevance consommation (elle s'applique à l'ensemble des usagers exceptés les volumes utilisés pour l'abreuvement du bétail)
- La redevance performance des réseaux (elle s'applique aux collectivités qui la refacture aux usagers).

La redevance pour prélèvement sur la ressource est maintenue même si son taux est en baisse de 11%.

Au global, cette réforme entraîne une hausse de + de 40% des taxes perçues par les agences de l'eau.



Au global la facture augmente de 6.09%, ce qui représente un coût supplémentaire de 1.48 € mensuel.

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, le Syndicat VBG a mis en place la redevance incitative pour la part consommation de la redevance de mise à disposition du patrimoine public.

La redevance incitative répond à 2 enjeux :

- Economique : faire baisser les factures des usagers en les incitant à réduire leurs consommations ;
- Ecologique : préserver la ressource au vu du changement climatique par la réduction des consommations.





Famille GASPI



Famille ECO



J'économise*

* calculs pour une famille de 4 personnes

Ne répare pas les fuites Consommation : 100 l/jour	Inspecte son installation et répare pas les fuites Consommation : 0 l/jour	J'entretiens mon installation Je compare mes factures d'une année sur l'autre ou avec un foyer similaire au	Jusqu'à 100 l/jour ± 100 €/an
Laisse couler l'eau Consommation : 2 l/lavage	Coupe l'eau Consommation : 0,16 l/lavage	Je coupe l'eau J'équipe les robinets de réducteurs de pression	Jusqu'à 17 000 l/an ± 50 €/an
Laisse couler l'eau Prends des bains régulièrement Consommation : 84 l/bain	Coupe l'eau Consommation : 24 l/douche	Je préfère la douche au bain Je coupe l'eau J'équipe la douche d'un	Jusqu'à 60 l/douche ± 260 €/an
Dispose d'un réservoir classique Consommation : 10 l/chasse	Dispose d'un réservoir double touche ou un dispositif de réduction de volume Consommation : 4,5 l/chasse	Je m'équipe d'un double réservoir, d'un Eco-sac, d'un Eco-poids, Eco-plaquettes	Jusqu'à 100 l/jour ± 100 €/an
Dispose d'un lave linge et/ou d'un lave vaisselle, anciens, utilisés en 1/2 charge. Lave la vaisselle à la main Consommation : 50 l/jour	Dispose de lave-linge et lave-vaisselle économes utilisés en pleine charge Consommation : 7 l/jour	J'investis dans des appareils économes, je récupère l'eau qui coule inutilement en attendant l'arrivée de l'eau chaude	Jusqu'à 86 l/jour ± 90 €/an
Utilise l'eau potable pour l'arrosage N'entretient pas sa piscine Consommation : 64 000 l/an	Récupère l'eau de pluie pour l'arrosage Entretient sa piscine Consommation : 0 l/an	Je m'équipe de récupérateurs d'eau de pluie. Je couvre ma piscine pour éviter l'évaporation et je l'entretiens régulièrement	Jusqu'à 114 000 l/an ± 360 €/an



3 allée Georges Cuvier - CS 90041 - 87700 AIXE SUR VIENNE -

Tél. 05 55 70 33 32

contact@synd-vbg-eaux.com

www.synd-vbg-eaux.com

du lundi au jeudi de 8h 45 à 16h45 – vendredi de 8h 45 à 15h45



Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)



Mais pourquoi n'enlève-t-on pas tous les bois dans les rivières ?

La végétation de bord de cours d'eau, appelée la **ripisylve**, a **plusieurs rôles** :

protection des berges par le système racinaire des arbres ou autres arbustes

maintien de la qualité des eaux, grâce à sa capacité de filtration et d'ombrage qui atténue la température de l'eau en période estivale

lutte contre les inondations en ralentissant la vitesse de l'eau

maintien de la biodiversité, en offrant des habitats variés pour de nombreuses espèces et un corridor écologique pour leur déplacement



La végétation vieillit et peut chuter dans les cours d'eau, c'est ce que l'on appelle les **embâcles**. Ces enchevêtrements de végétaux dans les cours d'eau pourraient être répartis en 2 catégories :

Impact gênant : les accumulations de végétaux peuvent barrer le lit des cours d'eau et accentuer les inondations. Ils peuvent également provoquer des érosions de berges ou encore fragiliser les infrastructures (ex : ponts)

Impact bénéfique : la présence d'embâcles permet de diversifier les écoulements et les habitats du cours d'eau en servant de refuge à la faune. Elle peut permettre la création de cavités plus profondes dans le lit de la rivière et donc une diminution de la température de l'eau.

Au-delà des aspects esthétiques et paysagers, la gestion des embâcles doit être étudiée avant toute intervention. C'est dans cet objectif que les élus du syndicat se sont dotés d'un arbre de décision permettant d'objectiver les interventions de la collectivité suite à des événements climatiques exceptionnels.

Dans le cadre des Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques, le syndicat a ciblé des cours d'eau à restaurer. C'est le cas actuellement des travaux de restauration de la ripisylve et enlèvement d'embâcles qui se déroulent sur la Grande Briance, ou sur les ruisseaux de Chambrière et des Trois Arbres. Le syndicat se substitue alors aux propriétaires dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général.

Travaux effectués au niveau des Planchettes



Toutefois, les propriétaires de parcelles en bord de cours d'eau restent **responsables** de son entretien selon l'article L215-14 du code de l'environnement. Les équipes du SABV restent à la disposition des propriétaires riverains afin de les accompagner dans les choix de gestion.

Toutes ces informations sont à retrouver sur : www.syndicat-bassin-vienne.fr



Du côté de la caserne des pompiers

Petit mot du chef de centre des sapeurs-pompiers de Saint-Germain-les-Belles



Je souhaite prendre un moment pour vous parler de l'importance vitale du recrutement au sein de notre équipe **qui n'est composée que de sapeurs-pompiers volontaires.**

Le sapeur-pompier joue un rôle crucial au sein de la commune. Il assure la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques d'incendie, d'accidents de la route, de catastrophes naturelles et de tout autre événement susceptible de mettre en danger la sécurité des citoyens.

Ce sont un homme, une femme, **vos voisins, vos amis, vos collègues qui se portent volontaires** pour donner de leur temps et de leur énergie pour vous protéger, vous aider.

Je suis conscient que le rôle de sapeur-pompier volontaire exige **un engagement important.** Cependant, la satisfaction que vous en tirerez sera sans équivalent. Vous aurez l'occasion de sauver des vies, de protéger les biens et de faire une différence positive dans la vie des gens, tout en acquérant des compétences précieuses qui vous seront utiles dans votre vie personnelle et professionnelle.

De plus, notre centre de secours offre un environnement de soutien, de camaraderie et de formation continue pour tous nos sapeurs-pompiers volontaires. Vous serez entourés de personnes qui partagent votre passion, votre dévouement et votre désir d'aider les autres.

Ensemble, nous formons une équipe solide, prête à relever tous les défis.

Je vous invite à devenir sapeur-pompier volontaire au sein de votre centre de secours. Que vous soyez jeune ou plus expérimenté, femme ou homme, vos compétences et votre détermination sont indispensables pour répondre aux besoins du futur.



N'hésitez pas à prendre contact avec notre centre de secours. Nous serons ravis de répondre à toutes vos questions, de vous fournir les informations nécessaires et de vous guider tout au long du processus de recrutement.

En vous souhaitant, de notre part à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Lieutenant Stéphane GABILLAUD

Chef du Centre d'Incendie et de Secours de St-Germain-les-Belles

Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne

Une année riche en animations, nature, culture et patrimoine

L'Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne à Magnac-Bourg a connu en cette année 2024 une riche programmation qui a été largement plébiscitée par le public. Les expositions ont mis à l'honneur des artistes, des artisans et des associations locales, ainsi que l'histoire et le patrimoine local.

À l'office de tourisme de Magnac-Bourg

Clarisse Roudaud, artiste « naïve » en Limousin : du 2 avril au 1^{er} juin. Clarisse ROUDAUD, habitante de Magnac-Bourg, grandit dans une famille de peintres et de collectionneurs aux racines limousines fortes. Son père et son oncle l'encouragent à dessiner dès son plus jeune âge. À 16 ans, elle commence à peindre, suivant très librement ses envies. Entourée de ses deux sœurs et de son frère qui eux aussi prennent volontiers le crayon ou le pinceau, dans une atmosphère familiale fourmillante et inventive, toutes les occasions sont bonnes pour que Clarisse exprime sa fantaisie débordante. *Extrait de la biographie rédigée par le Musée Cécile Sabourdy à l'occasion de l'exposition « Mirages » en 2020.*

Exposition Résistance Limousine du 6 au 26 juin. L'exposition sur la résistance et plus particulièrement sur le groupe de Magnac-Bourg avec la collaboration de l'ANACR de Châteauneuf-la-Forêt et de St-Germain-les-Belles et la collection de Christophe Penaud.

Exposition-vente, Serpentine « Marbre du Limousin » du 1^{er} juillet au 21 septembre. Roche emblématique du sud de la Haute-Vienne, la serpentine est mise en valeur par le sculpteur creusois autodidacte Yann Sence. Né à Angers, il étudie à l'école d'architecture de Bordeaux. A 23 ans il se lance dans une carrière d'artiste peintre, après avoir été dessinateur pendant son service militaire. Il se forme auprès des professionnels de la taille de granit et oriente ses activités d'artiste vers la sculpture. Il étudie la géologie locale afin de trouver dans le Limousin les matières minérales les plus esthétiques pour ses créations, sculptures et bijoux d'art, notamment la Serpentine, à l'occasion d'une rencontre avec un exploitant de carrière, proche de Magnac-Bourg.

Exposition « Les aventures du Père Castor » du 14 octobre au 9 novembre. Une immersion dans l'oeuvre de Paul et François Faucher, où l'on découvre une littérature gaie et colorée, inventive et porteuse d'un message humaniste. Un petit coin lecture et coloriage était à la disposition des petits et des grands.

Boutique de Noël du 25 novembre au 21 décembre avec des produits locaux pour faire des cadeaux du terroir.

À l'antenne touristique de Saint-Germain-les-Belles de mai à septembre

Exposition-vente par l'Association Cous'y Vitte, de Saint-Vitte-sur-Briance, du 27 mai au 21 juin, avec broderie, mosaïque, quilling art, patchwork...

Nous avons proposé en juillet et août une Boutique éphémère d'artisans locaux. Les visiteurs ont pu découvrir le travail d'artisans de talent parfois caché et insolite de notre territoire : le métier du cuir avec Vincent Grande de Glanges ; Georges Praneuf tourneur sur bois de St-Genest-sur-Roselle ; GL Créations France créatrice de bijoux de St-Vitte-sur-Briance ; Limouzi Fabrik de Glanges artisan créateur, tapisserie d'ameublement, relooking meubles vintage et décoration intérieure upcyclée ; Horizons Zen propose des parfums solides 100 % naturels depuis Château-Chervix ; Laine et Compagnie, spécialiste en literie naturelle et écologique de Château-Chervix. Des ateliers ont été proposés les mercredis.

L'Office de tourisme participe à des évènements nationaux tel que la **Fête de la Nature du 24 au 26 juin** avec l'aide de nombreux partenaires : la Maison du Père Castor, La Ferme de Fardissou, la Ferme Courgette et Poulette, Les Homards Indosiles et les Communes de la Porcherie, Glanges, Meuzac et St-Genest-sur-Roselle.



Nous avons participé à **Octobre Rose** avec la vente de différents objets créés par GL Créations France. Tous les bénéfices ont été reversés à l'Association Avenirs.



Plan de formation et éductours : le collectif tourisme de la Haute-Vienne, composé des Offices de tourisme et de la SPL Terres de Limousin, vous propose un programme complet : visites de sites touristiques, ateliers sur des outils d'aide pour votre activité (vente en ligne, visibilité, accueil...), sensibilisation au tourisme durable etc. Les rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous les prestataires touristiques du département.

Les Journées européennes du patrimoine du 20 au 22 septembre avec pour cette nouvelle édition, les sites incontournables du territoire, les associations locales et les propriétaires privés qui ouvrent les portes du patrimoine.



Les Offices de Tourisme travaillent conjointement avec leur CDT/SPL à l'échelle départementale pour communiquer auprès des touristes et des prestataires, la marque « Limousin Nouveaux Horizons ». Se former gratuitement au tourisme durable avec We Go GreenR ! Le collectif tourisme Haute-Vienne (SPL Terres de Limousin et les offices de tourisme) met à disposition des hébergeurs touristiques un programme de formation au tourisme durable avec la société We Go GreenR. Gratuit, ce parcours de formation complet en 5 étapes et 19 modules de formation vise la montée en compétence des professionnels du territoire pour avoir une offre autour du tourisme durable répondant aux envies des voyageurs.

Nouveauté 2024

Cet été, une vaste opération artistique et culturelle a été proposée par différents acteurs du territoire Briance Sud Haute-Vienne, qui invitait les publics à découvrir notre environnement autrement. Nous avons préparé un **programme d'animations de l'été** avec des visites, des rencontres et des ateliers. Avec le soutien des associations locales, des passionnés et des professionnels du patrimoine naturel et culturel, nous vous avons proposés des visites guidées, des ateliers créatifs, des animations pour les enfants. Les mercredis « **Vamos a la Playa** » sur les 3 plages du territoire en collaboration avec le Musée & Jardins Cécile Sabourdy, la Maison du Père Castor, la bibliothèque Simone de Beauvoir et l'artiste Hélène Degrandpré proposaient des ateliers peintures sur coquillage et gyotaku, des jeux nature et heure du conte, un studio photo « Portrait aux herbes folles ».

Cette année 2024, la culture, la nature et les arts étaient au rendez-vous avec l'office de tourisme ! En effet, des œuvres photographiques sur les plages à l'exposition immersive de l'artiste Hélène Degrandpré dans l'église de Saint-Genest-sur-Roselle, le public a pu découvrir le regard porté par l'artiste sur le territoire. « **Être dans la nature ainsi qu'un arbre humain...** » proposait une exposition photographique immersive à voir et à écouter de l'artiste Hélène Degrandpré sur notre lien étroit à la nature, intégrant des bulles sonores poétiques imaginées par Cécile Desmaison. Ces actions ne pouvaient pas être mises en place sans l'engagement et l'aide précieuse de l'ensemble des partenaires : Musée & Jardins Cécile Sabourdy, Maison du Père Castor, Hélène Degrandpré, photographe, avec les communes de Saint-Germain-les-Belles, Meuzac, Château-Chervix et Saint-Genest-sur-Roselle ainsi que la Sarl L'Atelier Des 2 L. Dans le cadre de la fin de l'exposition, une soirée événement a été préparée avec une visite-flash « trésors patrimoine » avec le Musée & Jardin Cécile Sabourdy et un concert de l'artiste brésilienne Iara Kelly.

**Rejoignez-nous**

Facebook « Offices de tourisme Briance Sud Haute-Vienne »

Instagram « Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne »

À votre service

OT Briance Sud Haute-Vienne à Magnac-Bourg : 05 55 00 89 91

Bureau d'information Touristique de Saint-Germain-les-Belles : 05 55 71 88 65

Mail : ot.briancesudhautevienn@gmail.com

Office de tourisme à Magnac-Bourg ouvert d'avril à décembre : lundi 9h-12h, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h

Bureau d'information touristique de St-Germain-les-Belles ouvert en avril et mai et d'octobre à décembre : jeudi 9h-12h/14h-18h. De juin à septembre : lundi 9h-12h, du mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h



Le Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile, des secteurs de Pierre-Bufferie et Saint-Germain-les-Belles, est une association loi 1901 agréée par le Conseil départemental. Nous intervenons sur 15 communes des secteurs de Pierre-Bufferie et Saint-Germain-les-Belles.

Le prix du repas a été fixé à 9,75 € depuis le 01 juillet 2024.

Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale. Un tarif réduit pourra être appliqué aux personnes bénéficiant de l'aide sociale du Conseil départemental (sur présentation de justificatif). Certaines caisses de retraite peuvent aussi participer financièrement au portage des repas. Par ailleurs, lors d'une sortie d'hospitalisation, la CPAM et les complémentaires santé peuvent prendre en charge une partie du prix de ce service pendant la convalescence de leurs bénéficiaires.

Selon le besoin, la livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente, 7/7 jours ou quelques jours par semaine. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou handicapées.

Lorsqu'une personne contacte le SIPRAD, nous établissons ensemble un contrat stipulant le régime éventuel du bénéficiaire et le nombre de repas souhaité par semaine. Mais rien n'est figé ; il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou d'augmenter la fréquence des livraisons.



Nous avons servi 20 024 repas dont 632 repas sur la commune de Saint-Vitte-sur-Briance en 2023.

Pour tout renseignement : Astier Martine (Présidente) 06 03 22 04 74

Les travaux prévus pour 2025



Voirie : c'est une compétence communautaire. Il est prévu le goudronnage de la voie communale n° DC 16 de la limite de la Croisille jusqu'à la route de Bregat.

Remplacement de notre fontaine publique : celle-ci donne quelques signes de faiblesse dus au temps. Nous en avons commandé une nouvelle à Point P pour un montant de 1 628 euros TTC. Sa pose sera assurée par monsieur Marc SUTTON, artisan de la commune, pour un montant de 729,49 euros TTC.



Rafrâichissement des WC publics : des travaux de peinture et le remplacement de sanitaires seront également effectués par monsieur SUTTON pour un montant de 1 196,05 euros.



Pose de panneaux photovoltaïques : dans un souci de sobriété énergétique, et consciente de son rôle dans la promotion des énergies renouvelables, la commune a pris la décision de faire installer des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux. Elle souhaite privilégier un fonctionnement en autoconsommation individuelle. Les bâtiments concernés sont celui de la mairie et celui en face de la bibliothèque (anciennement les écoles et le logement de l'instituteur). Hervelec est l'entreprise retenue pour ces travaux - Coût estimé à 27 798,60 TTC. Nous avons sollicité une subvention auprès du Conseil départemental au titre des CDT. Le taux de subvention serait de 30 %.



Chemin PDIPR : au lieu-dit les Âges, un problème récurrent de rétention d'eau au niveau d'un chemin de randonnée gêne le plaisir des randonneurs.

L'entreprise MARRECHIA sera chargée de régler ce problème pour un montant de 1 777,50 euros.





Maison du Mas : suite au départ des locataires en milieu d'année, le conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Pour cela, nous avons sollicité l'ATEC qui doit intervenir en début d'année pour nous accompagner et nous aider à prendre les décisions nécessaires à l'avancée de ce projet.

Un effacement de réseau est prévu sur le village de Coussac cette année. Les travaux sont financés en totalité par le SEHV. Sont également programmés le village de la Beauberie en 2026, et le village du Liat en 2028.



Coussac 2025



Le Liat 2028



La Beauberie 2026



SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE



13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tél. : 05 55 04 64 06 – Fax : 05 55 04 64 12

Mail : fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréé par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,

Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,

Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)



Frelon asiatique : campagne de piégeage des reines fondatrices à partir de février/mars, inscription au secrétariat de la mairie.

Régulation des populations de ragondins

Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long des cours d'eau, dans les étangs et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmettent des maladies aux animaux d'élevage. Afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au **05 55 04 64 06**.

Recensement

- Cette année est une année de recensement pour St-Vitte. Mme Claire CARRION sera chargée de vous rendre visite. Claire est une ancienne habitante de St-Vitte. Elle continue de s'investir pour notre commune en aidant à la réalisation de notre gazette, en travaillant à faire vivre notre site internet et en remplaçant notre secrétaire de mairie durant ses congés d'été. Je vous demande de lui réserver le meilleur des accueils.
- Marie-Agnès DELORT, qui accompagne Claire durant cette enquête, a le titre de coordinatrice. Elle valide le travail de Claire et répond à ses éventuelles questions. Ce rôle, dans la plupart des communes, est généralement tenu par le ou la secrétaire de mairie. En assumant cette responsabilité, elle libère du temps pour notre secrétaire.



À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Insee et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et dans chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, ainsi que le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies, etc. Ils servent également à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.).

 **Recensement**
de la population 2025
Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais il ne se fait pas en même temps pour tout le monde, les années diffèrent selon les communes :

pour les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans et concerne toute la population ;

pour les communes de plus de 10 000 habitants, il a lieu tous les ans mais sur un échantillon de 8 % d'adresses qui diffère chaque année.

Comment est-il effectué ?

L'agent recenseur est muni d'une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

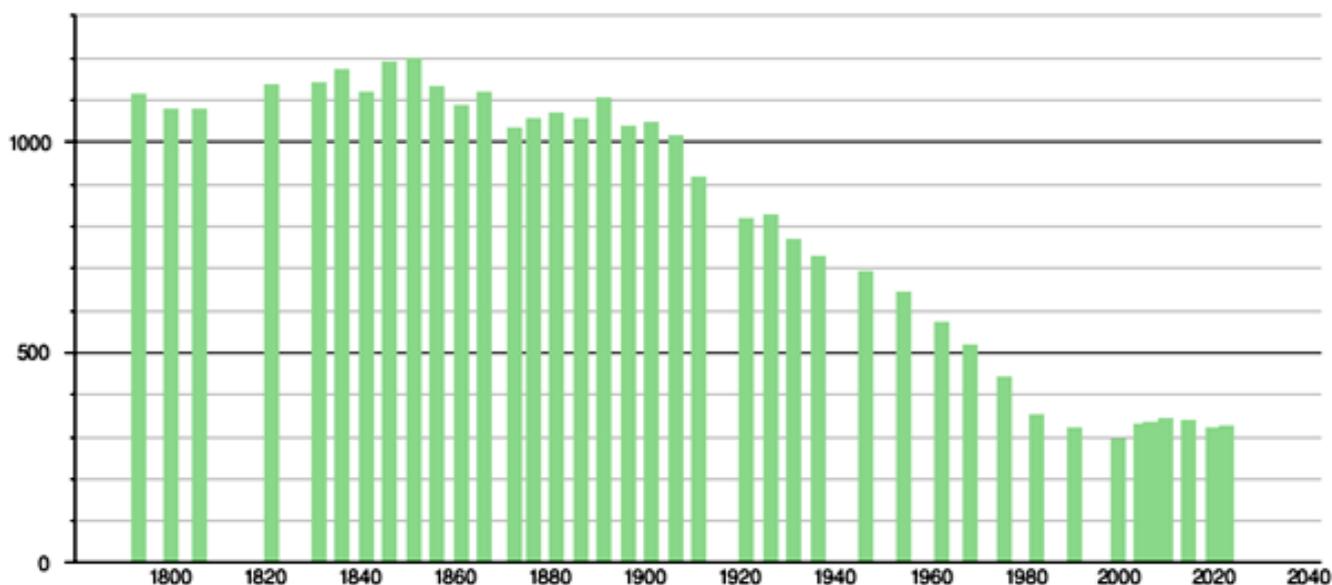
Répondre **par internet** est la manière la plus simple de se faire recenser. L'agent recenseur se présente chez vous à partir du 16 janvier pour vous remettre une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site **le-recensement-et-moi.fr**. Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra le questionnaire **au format papier**, et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir le récupérer. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à le compléter. Vous pouvez aussi le renvoyer directement à la mairie.

Mes données seront-elles protégées ?

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Aucun contrôle administratif ou fiscal ne peut être réalisé sur la base de ces données.

L'évolution démographique de Saint-Vitte



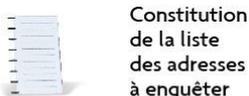
Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs par la mairie



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE



Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE



Certification de la collecte par le maire



Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)



Saisie des questionnaires papier et traitement confidentiel des données

Vérification et validation des résultats par l'Insee



Communication des chiffres aux maires et au grand public

Quelques petits rappels ...

Recensement citoyen

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au Consulat s'ils résident à l'étranger) **dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire.**

La mairie (ou le Consulat) vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver. En effet, cette attestation vous sera réclamée lors de votre inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de Conduire et également pour la conduite accompagnée).

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec le Centre du Service National :

05 55 12 69 92 – csn-lim.sga@defense.gouv.fr

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES



Carte d'identité / Passeport



Depuis 2017, les demandes de cartes nationales d'identité et/ou passeports sont déposées auprès des mairies des communes équipées d'une station d'enregistrement. Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : **vous pouvez vous rendre, sur rendez-vous, dans n'importe quelle mairie du territoire français.** Pour la Haute-Vienne, les mairies (ou France services) équipées sont :

Aixe-sur-Vienne, Ambazac, Bellac, Bessines-sur-Gartempe, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eymoutiers, Feytiat, Isle, Limoges, Panazol, Rochechouart, Saint-Junien, Javerdat, France services de Saint-Léonard de Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, France services de Boisseuil, France services de Saint-Just-le-Martel, France services de Lussac-Les-Églises et France services de Châteauponsac.

Vous pouvez préparer la demande de carte d'identité et/ou de passeport en faisant une pré-demande en ligne (site de l'ANTS), mais ce n'est pas une obligation. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.

Si vous êtes citoyen français qui atteignez la majorité et que vous avez réalisé votre **recensement citoyen à partir de 16 ans**, alors votre inscription sur les listes électorales sera automatique et effective à compter du **lendemain du jour de vos 18 ans.**

Si vous n'avez pas procédé à votre **recensement citoyen**, il sera nécessaire de vous inscrire vous-même sur les listes électorales.

Enfin, pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur les **listes électorales**, il suffit de vous rendre sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Inscription liste électorale



Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées **tout au long de l'année**. Lors d'une année électorale, la demande d'inscription doit être déposée, en mairie, **au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de ce scrutin**.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il suffit de se rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Ce service permet aux citoyens français et européens de demander leur inscription sur les **listes électorales de leur commune**.

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant **à la mairie**. Il faudra fournir un **justificatif d'identité**, un **justificatif de domicile** et un **formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription qui est disponible en mairie.

Attention, pour s'inscrire sur les listes électorales de votre commune, il faut avoir la **qualité d'électeur** (nationalité française, majeur, et jouir de ses droits civils et politiques) et **justifier d'une attache à la commune**. Cette attache se justifie soit par votre **domicile ou résidence dans la commune**, soit par la **qualité de contribuable**, soit par la **qualité de gérant ou d'associé majoritaire unique d'une société rattachée à la commune**.

Horaires d'ouverture Mairie

Carole Briquet vous reçoit tous les après-midi de 14 h à 17 h 30

Semaines paires:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 30

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Semaines impaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 30



Les joies et les peines de cette année

NAISSANCES

Le 20 août 2024 : Camille BRUNERIE - QUERCY

Le 03 décembre 2024 : Marley CHICARD BARDOU

MARIAGES

Le 07 juin 2024 : Ambroise PONS et Claire du TERTRE DELMARCQ

Le 12 septembre 2024 : Frédéric MARCHETTI et Martine le FRAPER du HELLEN

DÉCÈS

Le 18 janvier 2024 : Jacques PRÉVOST

Le 08 avril 2024 : Luc HANDVERGER

Le 26 juin 2024 : Paul BRIANSOULET

Le 16 juillet 2024 : Aline CHIARDET veuve RESTOUEIX

Le 19 juillet 2024 : Monique DEMAREZ épouse LAGARDE

Le 07 octobre 2024 : Juan JIMENEZ MENA



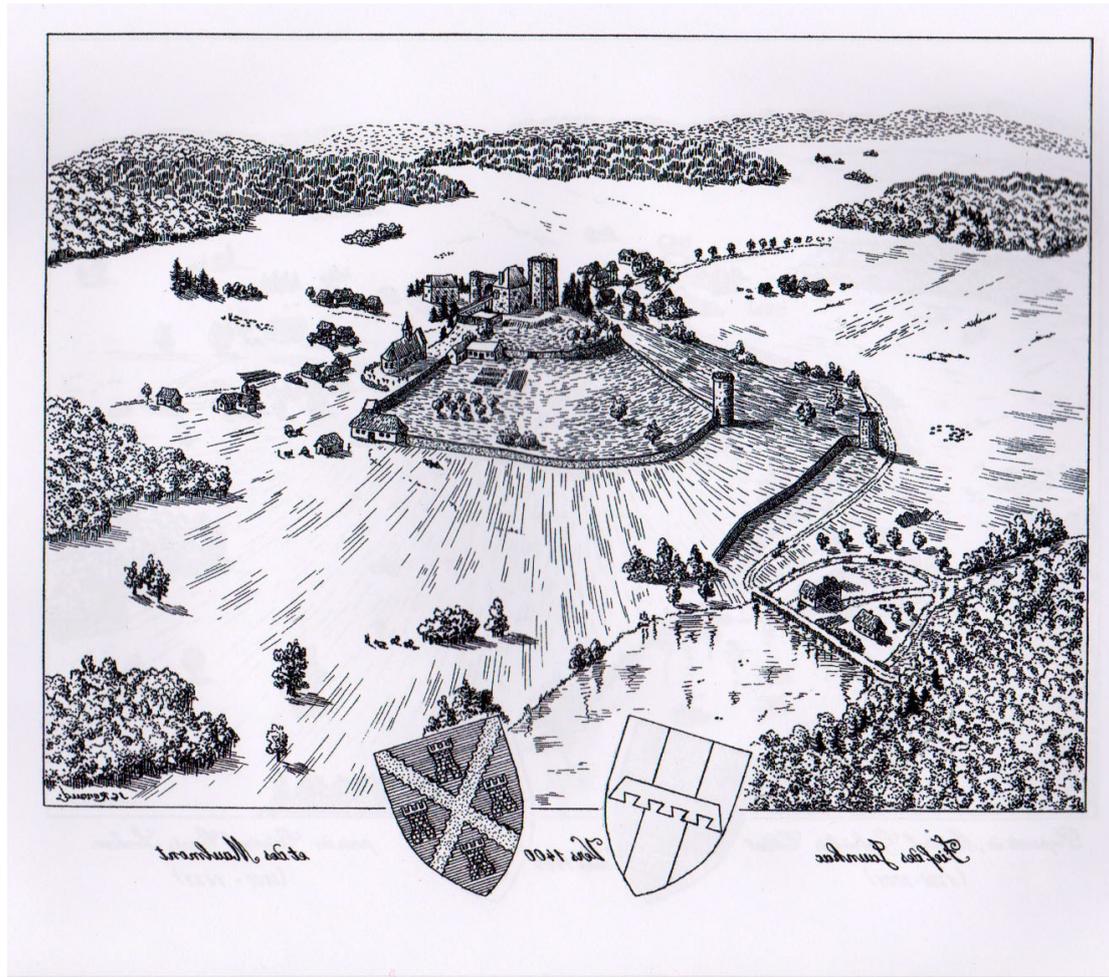
Poème d'un ami de St-Vitte



*Deux enfants sur notre porte
 Regardent le ciel et les étoiles
 Sans doute ils ont guetté Noël
 Ou quelque étoile filante
 Messagère d'espoir ou d'avenir
 Confiants, ils n'ont pas de doute
 Ce sont les enfants de demain
 Qui marcheront radieux vers l'aube
 Appelant la lumière source de vie
 Ils sont les enfants du futur
 Celui qu'ils bâtiront malgré nous
 Malgré nos doutes et nos erreurs
 Une porte s'ouvrira sur leur pas
 Pour leur dire : L'aurore est là,
 Car c'est déjà demain...*

Alain Rame – Janvier 2024

Saint-Vitte-sur-Briance culture et histoire



Les Vitraux de l'Eglise de Saint-Vitte

La plupart des vitraux de l'église de Saint-Vitte sont signés L. LOBIN (Lucien-Léopold) maître-verrier à Tours, réputé au XIXe siècle, qui a équipé près de 650 églises en France dont la cathédrale d'Orléans, l'église de Saint-Malo et, en Haute-Vienne, les églises de Compreignac, Saint-Auvent, la Chapelle de l'Hôpital général de Limoges et celle de Pontfeuille (en Saint-Vitte).

Dans la nef nous pouvons admirer :

1) Vitrail de Saint-Léonard

Représenté en moine avec des chaînes, tenant un bâton de marche et un évangile. C'était un moine Franc, de la famille de Clovis, baptisé par Saint-Rémi dont il reçut le sacerdoce. Après avoir été moine à Micy, près d'Orléans, il traversa le Berry en guérissant des malades et vint se fixer en bordure de forêt en un lieu qui deviendra Saint-Léonard ou il mourut en 560. Son tombeau est dans la belle église romane de Saint-Léonard de Noblat ou de nombreux fidèles l'ont imploré pour la délivrance de prisonniers, notamment pendant les guerres, ou de femmes enceintes. Ce vitrail a été offert par M. Casimir DUVERGER, gendre BARBE, qui fut maire de Saint Vitte.

2) Vitrail de Saint-Augustin

Offert par M. Augustin BARBE, frère de Jean BARBE, notaire à Châteauneuf (La Forêt), époux de Marie BASSET fille de notaire à Châteauneuf dont le frère fut instituteur à Saint-Vitte et acquit un domaine à La Vie de La Porcherie. Saint-Augustin était un kabyle de l'est algérien, fils de Sainte Monique, qui fut évêque d'Hippone (ex-Bône). Il est représenté en tenue d'évêque avec mitre et crosse tenant un cœur enflammé dans la main. Ce fut le théoricien de l'homme sauvé par la Grâce Divine auteur d'une règle de vie religieuse dite de saint-Augustin. Il fut un défenseur de la foi catholique contre les tenants de MANES, apôtres du Bien et du Mal qui inspira les Ariens et les Donatians, eux aussi chrétiens mais qui refusaient au Christ le titre de fils incarné de Dieu.

3) Sainte Germaine COUSIN

Sainte peu connue, native de Pibrac, petite localité sise à 20 km à l'ouest de Toulouse, fille d'humbles paysans, qui mourut vierge en 1601 et réalisa nombreux miracles. Quand on ouvrit sa tombe en 1644, on trouva son corps conservé intact ; elle fut béatifiée en 1854 et canonisée en 1867. C'était donc une contemporaine de la reconstruction de l'église ... On a élevé en son honneur à Pibrac une basilique Elle est représentée dans le vitrail en tenue de bergère portant un bouquet de fleurs champêtres dans son tablier et tenant sa quenouille près de ses moutons. C'est une sainte adaptée au monde rural de Saint-Vitte. On ignore qui a offert ce vitrail.

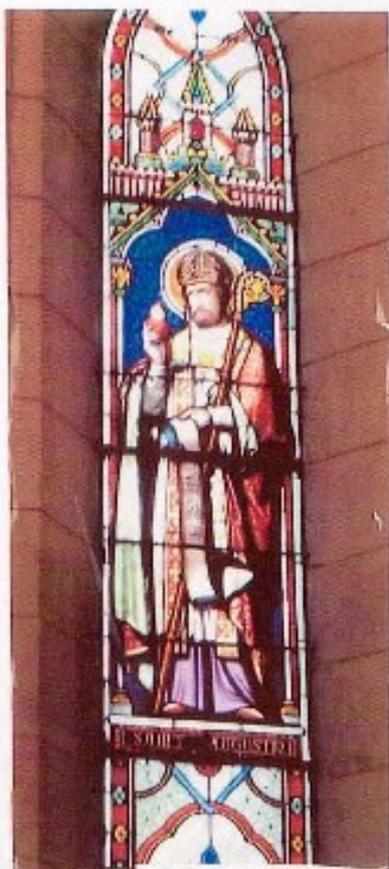
4) Vitrail de Sainte Marthe

Offert par M. Félix BARBE, juge à Pierre-Bufferie, époux de Joséphine BARNOUILLE (1), Marthe était la sœur de Lazare et de Marie-Madeleine qui aurait assisté à la résurrection de son frère. Selon une légende, elle aurait débarqué en Provence en compagnie de Lazare et de Marie-Madeleine. Marthe aurait dompté la "tarasque" de Tarascon et c'est pourquoi elle est représentée tenant un goupillon à la main avec la bête exorcisée et calmée à ses pieds. C'est la patronne des servantes qui se fête le 29 juillet.

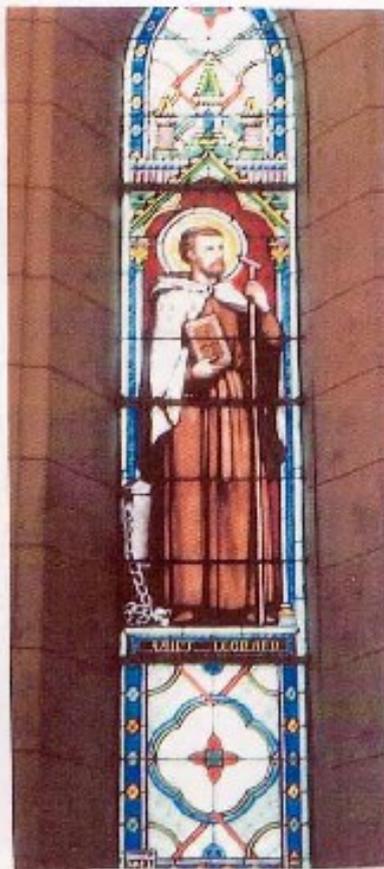
(1) en l'honneur de sa dernière fille Marthe

Extrait de : « Histoire et Patrimoine » Albert SAGE : St Vitte sur Briance et son église

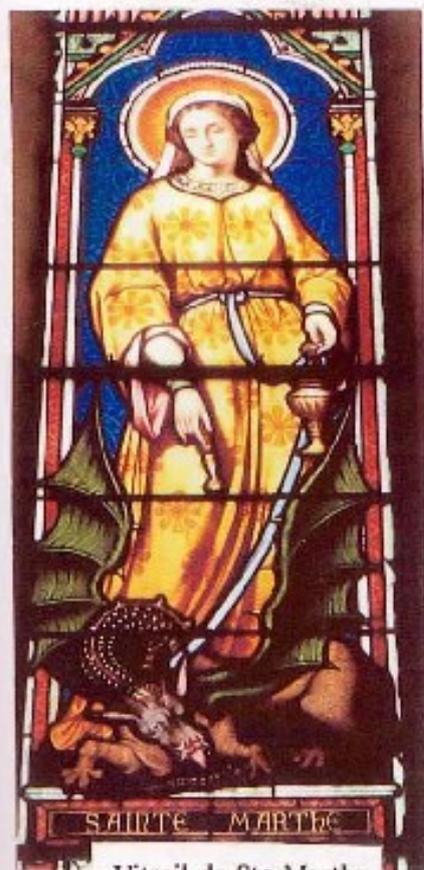
VITRAUX DE LA NEF



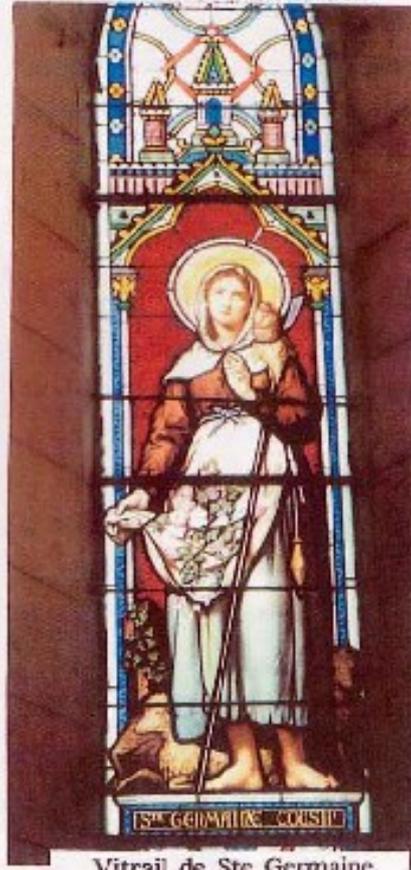
Vitrail de St Augustin
Don de M. BARBE



Vitrail de St Léonard
Don de C. DIVERGER



Vitrail de Ste Marthe
Don de F. BARBE



Vitrail de Ste Germaine
COUSIN

Les Maires de Saint-Vitte-sur-Briance

- 1792** *AUBUSSON de GORCEIX*, curé constitutionnel
- 1793-1795** *LAMOUREUX de GUERENNE*, natif de Lubersac, propriétaire et cabaretier, fermier des terres de l'ex-Marquis de Tourdonnet.
- 1795-1799** *AUBUSSON de GORCEIX*, ancien curé et instituteur
- 1799** (16 floréal de l'an VII = 27 avril 1799) François BOUSSELY
- Le 28 floréal de l'an VIII (4 mai 1800), le citoyen François BOUSSELY, maire,
 « S'estimerait bien heureux d'être digne de cette place, mais l'insuffisance de mes talents pour en remplir les fonctions importantes et le peu d'aptitudes que j'aie aux affaires administratives m'obligent à vous prier de retirer la nomination dont vous m'avez honoré ». Il est néanmoins maintenu dans ses fonctions jusqu'à sa mort.
- 1817-1824** *Léonard VIDAUD*, précédemment adjoint
- Né en 1763, âgé de 53 ans, marié et père de 5 enfants, au revenu de 400 Fr/an. Le sous- préfet l'apprécie : il est « suffisamment instruit, probe et attaché au gouvernement légitime ». + le 2/10/1824
- 1824-1843** *Jean FILHOULAUD*, 30 ans, cultivateur à Oziers, marié et jouissant d'une bonne réputation, est nommé maire le 28 avril. Il possède 33 ha de terres. Il est préféré à Jean DEBETTE, célibataire, demeurant au Buisson, assez instruit mais bien jeune (24 ans) pour remplir ces fonctions et fils d'un père mal famé à Saint-Vitte, et à Léonard PENAUD de Chasagnas, agriculteur âgé de 45 ans, père de six enfants jugé « homme de bien mais peu capable », qui est nommé adjoint.
- 1830** *Augustin BARBE* est nommé adjoint
- 1837** *FILHOULAUD*, maire, a pour adjoint Léonard MAUD de La Tronche
- 1840** Le sous-préfet demande au préfet d'annuler la nomination de MAUD qui ne s'entend pas avec le maire. Pierre HABELLON, cabaretier, le remplace.
- 1843-1854** *BARBE Felix*, juge, est maire et HABELLON adjoint
- 1854-1861** BRUGERE Auguste, fermier de Champvert et maître de forge, est maire. Il a pour adjoint Jean BRIAN-SOULET a/c de 1858
- 1861-1871** *DUVERGER Casimir*
- 1871-1874** *BARBE Jean*, de Pontfeuille. Siméon BAILLOT, adjoint
- 1874-1889** *BAILLOT Siméon*
- 1889-1901** *DUVERGER Casimir*
- 1901-1907** *SAUTOUR Pierre*, des Plats
- 1907-1915** *REINEIX Géry*
- 1915-1916** *LATRONCHE Léonard*
- 1916-1919** *LAGRANGE Jean*
- 1919-1945** *NANOT Joseph*, du Mas ; radical socialiste. REINEIX Urbain, adjoint.
- 1945-1953** *BOUTAIN Antoine*
- 1953-1983** *BRIANSOULET Henri*
- 1983-1989** *PICHAUD Jean*
- 1989-2020** *DALBRUT Maxime*
- 2020** *PREVOST Stéphane*

La Briance : de la rivière a la chanson

Par Albert Sage

La Briance, c'est d'abord une rivière formée par la confluence de deux branches, la Grande Briance qui prend ses sources sur les pentes du Mont Gargan, à Surdoux, et la Petite Briance qui naît sur la commune de La Porcherie. Les deux branches traversent le Haut Limousin avant de se joindre en aval de Glanges. La Briance est grossie plus en aval par le Blanzou, la Roselle et la Ligoure. A ce dernier confluent, les murailles du château de Chalucet sont situées sur un éperon entre les deux cours d'eau. La Briance termine son cours à sa confluence avec la Vienne à Bosmie-L'Aiguille.

La Briance, c'est aussi le titre d'une chanson en langue limousine dont la musique a été composée en 1897 par François Sarre, natif de Lanaud, près de Boisseuil. Il fréquenta en 1854 l'école de Pierre-Bufferrière puis se fixa à Limoges où il joua de plusieurs instruments dans divers orchestres et chorales. Il y fut organiste à Saint-Aurélien, la chapelle des bouchers. Les paroles sont de Joseph Mazabraud, un riverain de Solignac. Profondément épris de leur terre natale, de leurs us et coutumes, ils ont vivifié ce chant du terroir avec finesse, mais la Briance n'est peut-être pas un pur chant du folklore limousin.

En février 2018, écoutant sur France-Musique une émission sur les futures divas européennes, j'eus le plaisir d'entendre une jeune irlandaise interpréter une ancienne mélodie de son pays dans laquelle je reconnus l'air de la Briance ! Rêve ou réalité ? Je me souviens que pour meubler l'abbaye de Solignac au IXe siècle, on fit appel à des moines de l'abbaye de Luxeuil, disciples de saint Colomban, un Irlandais qui avait débarqué en Armorique, notre Bretagne. Et surtout un ver du sixième et dernier couplet : ci-dessous reproduit en langue limousine (avec une graphie approximative) :

*« Quante la mort vendra per me querir Beleu sirai dins l'Angleterra ;
Mas li dirai : « Laissa me 'nar murir Dins queu coenh charit de la terra.
Qui me 'nirai dins ma simplicitat, Dins tot lo fuec de ma cresenca.
Conservarai d'aici au bot ma gaitat Si muere pres de la Brianca. »*

*« Quand la mort viendra pour me chercher Peut-être serai-je en Angleterre ;
Mais je lui dirai : « Laisse-moi aller mourir Dans ce coin chéri de la terre.
Ici je m'en irai dans ma simplicité, Dans tout le feu de ma croyance.
Je conserverai jusqu'a la fin ma gaité Si je meurs près de la Briance. »*

François Sarre.
DP.Phnoel



Joseph Mazabraud

Le chant La Briance serait-il le fac-simile d'un air Irlandais d'un pays de possession anglaise et le chant aurait-il franchi tant de siècles ?

Ou l'inverse ? Qui dit mieux ?

L'auteur original serait-il moine Irlandais ?



*La Briance. À gauche, vue vers l'aval à l'arrivée du Blanzou, bien plus petit (au Vieux Pont de Pierre-Bufferrière).
À droite, en amont du bief du moulin de Richebourg. Clichés CM.*

Wwww.chanson-limousine.net

La Briança

La Briance

Parole de José Mazabraud musique de François Sarre

Chant: Georges Couty Eglantino do Lemosin

PER AUVIR LA CHANÇON CLICATZ : [AQUI](#)

(Pour écouter la chanson, allez sur la gazette en ligne et cliquez sur « AQUI »)

- 1 - Lò vau sovent dins un site acomplit
Per en admirar la richessa.
Li sai uros, mon cuer ne 'n es remplit,
Quò me rapela ma jòunessa.
Los prats li son cuberts de bravas flors,
L'auseu li chanta sa romança.
Per me garir de mas paubras dolors (bis)
lò vene pres de la Briança.
- 2 - La jòuna gent, braç dessus braç dessos,
Rajòunissen sa permenada.
Vòl-t-om peschar, l'es plena de peissons,
D'abord om'n a 'gut 'na paelada.
Quand 'na filha a perdut son amant,
La li vai plena de confiança.
A son retorn la 'n a un pus charmant
Que l'a trobat vers la Briança. (bis)
- 3 - Lo rebeneit i chanta dins l'ivern
Sa brava chançon mandiniera;
Au mes de maï un i vet lo piver
Peschar au bòrd de la ribiera.
Pendent l'estiu, cent auseus diferents
Tos qui de nostra bela França,
Fan dau acòrds, batissen, desmorenen (bis)
Au pres de lor chara Briança. (bis)
- 4 - Sur son percor un troba Chalusset
Chateu-fòr dau ten qu'un tremblava,
Tos n'en parlen, pertan degu ne sap
Qui era queu que l'abitava.
Quoique esbolhar, un lo vet sur nautor
Sur nó montanha granda, imensa
Qu'era lo nich de cauqua fiera vautor (bis)
Qu'aimava la doça Briança. (bis)

dijòus 1, decembre de 2016

- 1 - Je vais souvent dans un site accompli
Pour en admirer la richesse.
J'y suis heureux mon cœur en est rempli,
Ça me rappelle ma jeunesse.
Les prés y sont couverts de jolies fleurs,
L'oiseau y chante sa romance.
Pour me guérir de mes pauvres douleurs
Je viens près de la Briance. (bis)
- 2 - Les jeunes gens, bras dessus bras dessous,
Rajeunissent sa promenade.
Veut-on pêcher, elle est pleine de poissons,
D'abord on en a pris une friture.
Quand une fille a perdu son amant,
Elle y va pleine de confiance.
A son retour elle en a un plus charmant
Qu'elle a trouvé vers la Briance. (bis)
- 3 - Le roitelet y chante dans l'hiver
Sa belle chanson matinale;
Au mois de mai on y voit le pivert
Pêcher au bord de la rivière,
Pendant l'été cent oiseaux différents
Tous ceux de notre belle France,
Font des accords, bâtissent, demeurent (bis)
Au près de leur chère Briance (bis)
- 4 - Sur sont parcours on trouve Chalusset
Chateau-fort du temps ou on tremblait
Tous en parlent, pourtant personne ne sait
Qui était celui qui l'habitait,
Quoique écrasé¹ on le voit sur une hauteur
Sur une montagne, grande, immense
c'était le nid de quelque fier vautor (bis)
Qui aimait la douce Briance (bis)

5 - Sos vilatjes son ma fe, bien plasan:
 Pòn-Ronpu, Solenha , lo vijan;
 Los abitants un pau tròp maudisents,
 Quò los degrada, quò m'aflitja !
 Òr queu defaut, i seriam plan uros:
 De bon pòt, de bona pitança,
 Car lo climat io mena savoros ^{bis}
 Dau dos cotat de la Briança ^{bis}

6 - Quante la mòrt vendra per me querir
 Beleu sirai dins l'Angleterra ;
 Mas li dirai : « Laisse me 'nar murir
 Dins queu coenh charit de la terra.
 Qui me 'nirai dins ma simplicitat,
 Dins tot lo fuec de ma cresença.
 Conservarai d'aici au bot ma gaitat ^(bis)
 Si muere pres de la Briança.

5 – Ses villages sont ma fois, bien plaisants
 Pont-Romput, Solignac, le vigeant;
 Les habitants un peu trop médisants,
 ça les dégrade, ça m'afflige!
 Sans ce défaut ils seraient plus heureux:
 De bon pain, de bonne pitance
 car le climat y est même savoureux
 Du coté de la Briance.

3 - Quand la mort viendra pour me chercher
 Peut-être serai-je en Angleterre ;
 Mais je lui dirai : « Laisse moi aller mourir
 Dans ce coin chéri de la terre.
 Ici je m'en irai dans ma simplicité,
 Dans tout le feu de ma croyance.
 Je conserverai jusqu'à la fin ma gaité ^(bis)
 Si je meurs près de la Briance.

iò veu sa-vourer dins un nite a com-biff fer en ad-ri-rai la r-ches-sa. Li sai u-ros, mai queu ne'a es rra-plis, Quò me sa-pe-ja ma jèu-nas-sa. Los prats li sub-cuberts de lapavos flors. L'assèu li char-ter ma-ma-men-ga. Per me qu-ir de nos paucras de-lars, iò ve-ne pres-de lu- Bri-nça-ga. Per me qu-ir de nos paucras de-lars, iò ve-ne pres-de lu- Bri-nça-ga.

Transcription, traduction: Roger Pagnoux et Valentin Degorce dans les années 1980...

Licence: Créative commons by-nc-nd 2.0, en gros vous pouvez copier, diffuser, interpréter à titre gratuit, sans modification, sauf autorisation des auteurs

Conception réalisation Jean Delage

© 2016 Jean Delage

dijòus 1, decembre de 2016

